

LES CAHIERS DES DROITS DE L'HOMME

Les Droits de l'Homme sont-ils proclamés? - Oui
Sont-ils appliqués? - Non!

Revue tri-mensuelle paraissant le 10, le 20 et le 30

ABONNEMENTS D'UN AN

France 25.00
Pour les Ligeurs . . 20.00
Etranger 30.00
Pour les Ligeurs . . 25.00

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

27, Rue Jean-Dolent, PARIS XIV^e

TÉL. Gobelins 25-32

Directeur: Emile KAHN

PRIX DU NUMÉRO: 1 fr.

Adresse Télégraphique:

DROITHOM-PARIS

Chèques postaux:

c/c 218.25, PARIS

SOMMAIRE

L'OBJECTION DE CONSCIENCE

Résolution du Comité central

Terreur hitlérienne

Suzanne COLLETTE

CONTRE LE FASCISME ET LA GUERRE

A. BERTHET, F. CHALLAYE, Emile KAHN

Bulletin de la Ligue des Droits de l'Homme

REVUE D'IDÉES POUR LE COMBAT.
REVUE DE COMBAT PAR LES IDÉES.

"TÉMOIGNAGES DE NOTRE TEMPS"

Vous avez pu "voir"
dans le fascicule N°1
paru en mai

IMAGES SECRÈTES DE LA GUERRE

recueillies et commentées par
PAUL ALLARD

tout ce que la censure française
vous avait caché.

Nos
adversaires n'étaient
pas mieux partagés !

Vous en jugerez en
lisant le fascicule N°2
paru fin septembre

IMAGES SECRÈTES ALLEMANDES DE LA GUERRE

200 photos censurées en Allemagne
recueillies et commentées par
FRÉDÉRIC DRACH

100 pages 21,5 x 30,5, couverture 2 cou-
leurs sur bristol, tirage en héliogravure.

EN VENTE

dans tous les kiosques et librairies.
12f. Envoi franco (étranger : port en sus) **12f.**
contre

ÉDITÉ PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME DES ILLUSTRÉS FRANÇAIS
65-67, Avenue des Champs-Élysées, Paris - Ch. Post. 1206/25

VILLÉGIATURES :

COTE D'AZUR - Hôtel "LES SAPINS" MENTON

Dans une vaste propriété complantée de fleurs, de
plantes exotiques, d'arbres fruitiers. Terrasses. Treil-
les de vignes et de fleurs. Potager et splendide Pinède.

Vous pouvez vous reposer, travailler, venir pour
vos bains de mer ou pour des excursions en montagne.
Cuisine impeccable

ÉTÉ 32 fr. ; HIVER 35 fr. par jour ; taxes incluses.
Recommandé par le « Touring Club »

ALBERT AÉLION

CONSEIL JURIDIQUE

MEMBRE DE L'INSTITUT JURIDIQUE DE FRANCE
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DU DÉVOUEMENT NATIONAL
POURSUITES ET DÉFENSES DEVANT TOUTS TRIBUNAUX
TOUTS PROCÈS ET RECOURS A FORFAIT

téléph. PROV. 41-75

3, Rue Cadet - PARIS (9^e)

UN TRESOR CACHÉ !

dans les 500.000 obligations non réclamées du Cré-
dit National, Crédit Foncier, Ville de Paris, Ch. Fer,
Panama etc., publiées avec tous les tirages (Lots et
Pairs) Abonnez-vous : 1 an 10 fr. Journal Mensuel
des Tirages, Bureau C Z, N° 6 fg. Montmartre, Paris.

VILBERT FABRICANT

72, rue Amelot, 72
PARIS XI^e

Tél. Roquette 32-71

Métro St-Sébastien

TOUS GENRES
TOUS STYLES

PRIX DE GROS
AUX LIGUEURS



Ligueurs de la Seine,
Ligueurs de province,

BORIS

l'artiste photographe bien connu du Tout Paris
vous accueillera en ami :

STUDIO D'ART BORIS

59, Rue Saint-Antoine - Paris-4^e

Téléphone ARCHIVES 05-10

MAURICE, Tailleur POUR HOMMES ET DAMES

vous attend
93 bis, rue de Montreuil
PARIS (11^e)
Métro : Nation
Tél. : Diderot 32-48

vous garantit
la qualité des tissus
une coupe impeccable
le fini du travail
des prix modérés

REMISE 5 % AUX LIGUEURS

Les BEURRES de Normandie
ont une réputation mondiale



Faites venir directement
vos beurres
DE LA

BEURRIERIE DE VIRE

à VIRE (Calvados) Conc. Agr. de Paris 1932, Méd. d'Or
Envois dep. 2 kg. 500 - Son ROYAL ISIGNY, grâce à sa pureté, sa
finesse et son arôme. Satisfait les plus fins gourmets.
PRIX COURANT SUR DEMANDE

Pendant l'été faites
vos provisions d'hiver
en boîtes sondées

Beurre qu'on désire,
Vient de la Beurrerie de Vire.

" La Maison Antonin ESTABLET "

à CHATEAUNEUF-DU-PAPE (Vaucluse)

vous offre ses BONS VINS DE TABLE DES
COTES-DU-RHONE à des conditions avantageuses.

Prix et Échantillons sur demande

Agents acceptés toutes régions

MIEL DES PYRÉNÉES

Postaux : 3 ks
40 fr., 5 ks : 60 fr
10 ks : 120 fr., 20 ks : 218 fr. c. r. Echant. c. 1 fr
Soler-Mateu, apiculteurs à Prades (P.-O.)

L'OBJECTION DE CONSCIENCE

Résolution du Comité Central

Le problème de l'objection de conscience, en matière de service militaire, n'est qu'un aspect particulier du problème général des rapports des droits et devoirs de l'Homme en tant qu'individu, et de ses droits et devoirs en tant que citoyen. Ce problème revêt un caractère plus émouvant et, en certains cas, plus dramatique, parce qu'il touche au respect de la vie humaine, et parce que le refus du service militaire est présenté par certains comme un moyen d'action contre la guerre.

* * *

La Ligue des Droits de l'Homme n'a pas besoin de rappeler une fois de plus son attachement au principe de *l'inviolabilité de la conscience individuelle*, ni son horreur de la guerre. Mais elle n'attache pas moins de prix au principe essentiellement démocratique de *l'égalité devant la loi* qui, en matière militaire aussi bien qu'en matière fiscale, exige de chaque individu une contribution correspondante à ses facultés.

La Ligue des Droits de l'Homme ne se résigne pas aux imperfections de la législation actuelle ; elle s'emploie avec constance à la rendre plus conforme aux principes de Droit naturel, inscrits dans la Déclaration des Droits de l'Homme. Mais dans une démocratie, où il doit suffire pour donner à une opinion force de loi d'y rallier la majorité des citoyens, elle ne reconnaît à personne le droit de se soustraire à la loi, expression de la volonté générale, sous le prétexte que cette loi devrait être améliorée ou abrogée.

Pour la Ligue des Droits de l'Homme, au surplus, *l'objection de conscience n'est pas un moyen efficace contre la guerre.*

1°) Au point de vue des principes, l'objection de conscience est logiquement liée à la *morale de non-résistance*. Dès qu'on admet la formule : « Si tu es frappé sur une joue, tends l'autre », on abdique le droit de défendre par la force, et son pays, et ses enfants, et sa personne ; on accepte toutes les oppressions. Mais cette morale de résignation ne saurait être celle de la Ligue qui s'est précisément fondée comme une force de résistance à l'injustice, pour tous les opprimés contre tous les oppresseurs.

2°) Au point de vue de l'efficacité pratique, *l'objection de conscience ne peut abolir la guerre*. Geste collectif, sous forme de non-résistance à toute agression, elle exposerait les pays les plus sensibles et les plus généreux aux attaques d'Etats moins évolués et, si elle supprimait les combats, elle faciliterait les massacres et les égorgements. Geste individuel, elle resterait le fait d'une minorité impuissante : l'histoire montre qu'il n'y eut jamais autant de guerres qu'à l'époque où les membres du clergé étaient objecteurs et dispensés du service militaire.

3°) La Ligue des Droits de l'Homme rappelle que sa doctrine d'action pacifiste tient en cette formule : *supprimer la guerre*. La guerre doit être supprimée, non pour quelques-uns, mais pour tous. Ce qui permettra d'y atteindre, ce n'est pas la morale de non-résistance et l'objection de conscience : c'est *l'organisation de la paix par l'arbitrage obligatoire, le désarmement matériel efficacement contrôlé, le désarmement moral simultanément assuré.*

POUR CES MOTIFS, LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME SE REFUSE A CONSEILLER ET A ENCOURAGER LA DESOBEISSANCE AUX LOIS MILITAIRES.

* * *

Elle ne méconnaît pas, toutefois, la noblesse des mobiles qui dictent leur attitude aux véritables objecteurs, Elle se fait un devoir d'intervenir en faveur des objecteurs frappés de condam-

nations, chaque fois que leur refus de soumission lui paraît inspiré par de pures raisons de conscience.

Convaincue qu'on ne peut sans injustice confondre les objecteurs sincères avec de vulgaires insoumis ;

Soucieuse en même temps d'éviter que, sous prétexte d'objection de conscience, une commodité ne soit offerte aux individus sans conscience, uniquement préoccupés d'échapper aux obligations militaires ;

La Ligue propose aux pouvoirs publics *l'organisation légale, en temps de paix, d'un service civil, de durée plus longue que le service militaire, comportant pour les objecteurs de conscience l'obligation d'un travail pénible au bénéfice de la communauté nationale.*

* *

En ce qui concerne les organisations qui se donnent pour objet la recommandation de l'objection de conscience, la Ligue des Droits de l'Homme ne peut s'associer à leur action.

Estimant qu'en de telles matières, celui qui conseille doit prêcher l'exemple, elle se refuse à exposer ceux qui suivent son inspiration au risque de pénalités graves qui ne l'atteindraient pas elle-même.

Mais elle s'élève, une fois de plus, contre toute mesure de police en vue de proscrire une propagande d'idées ; — contre l'extension éventuelle des lois d'exception, justement qualifiées de lois scélérates, aux campagnes contre la guerre ; — enfin, contre toute entrave à la liberté de parler et d'écrire, sans laquelle il n'est plus de démocratie.

16 novembre 1933.

CRÉATION D'UN SERVICE CIVIL

Modification au Code de justice militaire proposée par le Comité central

L'article 193 du Code de justice militaire est complété comme suit :

a) Toutefois n'est pas, *en temps de paix*, considéré comme insoumis celui qui éprouve à l'égard de l'accomplissement du service militaire des scrupules de conscience inspirés de convictions religieuses ou philosophiques lui interdisant de participer à la préparation d'une guerre ;

b) Toute personne éprouvant de tels scrupules devra :

1) Si ses convictions lui interdisent de porter les armes, remplir son devoir militaire dans les services sanitaires ;

2) Si ses convictions lui interdisent toute participation, même indirecte, au service sanitaire militaire, effectuer pour le compte de l'Etat un service civil de durée supérieure de 50 % à celle de la période militaire ;

c) La demande de transfert aux services sanitaires ou civil devra être présentée par l'intéressé au Conseil de revision de son ressort 15 jours au plus tard avant la session de ce Conseil ; cette demande devra être accompagnée de renseignements et témoignages sur la personnalité et l'attitude générale de l'intéressé certifiant l'existence d'un scrupule de conscience sincère et personnel.

Appel de toute décision du Conseil est toujours possible devant le ministre de la Guerre.

d) Les personnes transférées au service civil seront employées par l'Etat à des travaux d'intérêt national ou international ne présentant aucun caractère ni de préparation civile à la guerre, ni d'intervention dans les conflits sociaux ; ces travaux peuvent être faits selon les nécessités de l'Etat en un laps de temps continu ou en plusieurs périodes.

e) Les personnes transférées au service civil restent inscrites aux rôles de la conscription. La nature du logement, de l'alimentation ainsi que le montant des indemnités qu'elles reçoivent sont fixés conformément aux règlements en vigueur pour l'armée. Elles échappent à la juridiction militaire et sont soumises à un régime disciplinaire spécial dont les règles seront fixées par le ministre de la Guerre.

En cas de refus de service civil, de désobéissance réitérée ou de faute grave pendant le travail, une information est ouverte devant le tribunal correctionnel du lieu où s'effectue le travail, et la période de service civil restant à courir peut être remplacée par une peine de prison de durée double au maximum.

7 novembre 1933

LIBRES OPINIONS

TERREUR HITLÉRIENNE

Par Suzanne COLLETTE

Parmi les révélations apportées au cours de ces derniers mois sur la Terreur brune en Allemagne, il convient de signaler le rapport publié par l'Internationale ouvrière socialiste sous le titre : « *La Terreur au pays de Brunswick : les trois premiers mois du régime hitlérien* » (1).

On y trouve consignés les résultats d'une enquête méthodique sur les événements qui se sont déroulés dans le petit Etat de Brunswick, immédiatement avant et après les élections du 5 mars 1933.

S'il n'évoque pas les exploits les plus récents du nazisme, et s'il ne fait état que des sévices exercés contre le parti socialiste et ses militants, ce rapport n'en est pas moins précieux par son exactitude et par sa portée.

D'une part, en effet, il ne s'appuie que sur des témoignages authentiques et sur des faits officiellement portés à la connaissance du président Hindenburg et du ministre Goring.

D'autre part, en reconstituant l'histoire vraie de la Terreur hitlérienne sur un point limité du territoire allemand, il permet de se faire une idée précise d'un mouvement général, dont les protagonistes se posent aujourd'hui en « gentlemen » et en « hommes d'honneur ».

* * *

Après avoir été, depuis 1918, l'une des forteresses du socialisme allemand, le pays de Brunswick, qui compte 500.000 habitants répartis sur 3.672 kilomètres carrés, avait vu arriver au pouvoir, en 1930, une majorité nationale-socialiste de 21 membres, à laquelle s'opposait une minorité composée de 17 socialistes et de 2 communistes.

Dès lors s'ouvre l'ère de violence et de terreur sanglante que le pays de Brunswick a la triste honneur d'avoir inaugurée en Allemagne.

La majorité triomphante n'a plus, en effet, d'autre objectif que de supprimer à tout prix la minorité « marxiste ». Le sabotage systématique des réunions de l'opposition, les bombes jetées dans les rues expressément désignées par Goebbels comme « repaires de marxistes », les défilés bruyants des troupes brunes qui, un jour, tuent à bout portant un ouvrier et une vieille femme — coupables seulement de n'avoir pas fermé assez tôt leur fenêtre — l'interdiction de tout journal et de toute circulaire socialistes, ont rendu peu à peu l'atmosphère étouffante. A partir du 3 mars, elle devient intolérable. Les rixes succèdent aux rixes. Et surtout l'on s'attend à un siège en règle de toutes les organisa-

*Les articles insérés sous la rubrique « Libres Opinions » sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. — N. D. L. R.

(1) Terror in Braunschweig Aus dem ersten Quartal der Hitlerherrschaft, Zurich 1933, Verlag Sozialistische Arbeiter-Internationale, 30 p.

tions centrales du parti socialiste réunies dans l'immeuble du journal, le *Volksfreund*.

L'événement se produit le 9 mars. Arrivés en camions automobiles, les nazis enfoncent les fenêtres, ouvrent une fusillade et commencent par tuer le représentant d'une agence de publicité, Hans Saile, qui se trouvait là pour affaires. Employés, secrétaires des syndicats, dactylos, vendeuses de la coopérative : tous sont attaqués à coups de gourdins, de carabines et de poignards. Tandis qu'on les enferme pendant des heures, les mains en l'air, les troupes brunes forcent la caisse, emportent l'argent, jettent à la rue le gérant Wilhelm Grauel, menacent de mort les locataires qui habitent l'immeuble, hissent le drapeau hitlérien, entassent les documents administratifs du parti, les livres, les disques et films de propagande, et allument un incendie qui durera trois jours.

La police régulière assiste impassible à ce siège et à ce sac. Le préfet de police répond à M. Jasper, ancien premier ministre, président du Groupe socialiste du Landtag, qui a porté plainte : « Les troupes d'assaut ont agi dans le cadre de la loi. Leur chef, le député Alpers, n'a pas outrepassé les pleins pouvoirs dont il était muni. »

Les organisations ouvrières étant ainsi frappées au cœur, il s'agissait de s'assurer des chefs et des militants les plus en vue...

Ernst Severitt, le rédacteur en chef du *Volksfreund*, assailli la nuit à son domicile, est amené à son propre journal transformé en caserne hitlérienne, où il est roué de coups des heures durant, aux cris de : « Cochon de marxiste, truie, fumier ! » Blessé, jeté à la rue et transporté à l'hôpital, il est attaqué une seconde fois en rentrant chez lui, le 26 mars. On le ramène de force au journal dans la « Chambre de torture ». On le somme de déclarer par écrit qu'il abandonne le parti socialiste et les fonctions qu'il exerce. Pour briser sa résistance, on le fouette de midi à minuit. Les bourreaux trempent leurs fouets dans l'eau afin que les lanières s'incrustent mieux dans la peau. Comme le malheureux Severitt réclame à boire, on lui ingurgite de force un verre d'eau contenant deux doigts de poivre et de sel. Puis, on le déchausse et on lui lacère la plante des pieds jusqu'à ce qu'il ait désigné ceux qui lui fournissaient des renseignements sur les nazis. Lorsque, épuisé, il a cité quelques noms, on va le jeter dans un ruisseau, où, par bonheur, des passants le trouvent et le reconnaissent. Sa femme, prévenue par eux, doit le faire transporter d'urgence à l'hôpital d'Hildesheim.

Friedrich Lube, docteur en médecine, membre du Bureau du parti socialiste, ouvre sa porte, la nuit, à des gens qui prétendent l'appeler d'urgence auprès d'un malade. Ce sont de jeunes hitlériens

qui se ruent sur lui avec des barres de fer, et le frappent jusqu'à ce qu'il tombe évanoui. La police, appelée à l'aide par Mme Lube, ne trouve rien de mieux à faire que d'emmener en prison, non pas les agresseurs, mais la victime et son épouse.

Otto Thielemann, également rédacteur au *Volskfreund*, est brusquement mis en joue en pleine rue, traîné jusqu'à la « Chambre de torture », où on le maltraite cruellement pour l'amener à citer les noms des informateurs de son journal et de son parti. Lorsqu'il a enfin donné quelques indications, les nazis le transportent à la prison de Brunswick, d'où les voisins entendent monter ses gémissements et ses cris. Libéré, il se réfugie à Hambourg. On l'y arrête pour le ramener à Brunswick, et on le blesse grièvement d'un coup de feu, sous prétexte qu'il a voulu fuir...

Quant à ceux dont Thielemann a livré les noms, ils sont amenés quelques jours plus tard à l'hôpital de Brunswick — les organes génitaux écrasés.

Après les administrateurs et les porte-paroles du parti socialiste, on « liquide » ses élus.

Tous les députés socialistes au Landtag de Brunswick sont attaqués successivement, et plus ou moins gravement maltraités.

Selon la méthode coutumière, *Karl Poth* est assailli, la nuit, à son domicile, et torturé sous les yeux de sa femme. Celle-ci, qu'on a collée au mur, un revolver braqué sur elle, est invitée à « admirer les grimaces de son vieux bonze de mari », tandis qu'il se débat entre ses bourreaux. Après des heures de supplices variés, *Karl Poth* déclare « renoncer volontairement à son mandat de député et à toute activité politique ».

A peine a-t-il signé cette déclaration que l'on recommence à le fouetter jusqu'au sang. Désespéré, *Karl Poth* tente de s'ouvrir l'artère gauche avec les dents, pour ne pas laisser à ses bourreaux la joie de l'achever. Alors seulement, ils lâchent prise et abandonnent leur victime, grièvement blessée, à son sort.

Wilhelm Kassel et *Albert Rohloff* signent dans des conditions analogues une formule de renonciation à leur mandat de député. Les voisins, terrifiés, ont entendu pendant plusieurs heures leurs cris de douleur s'élever de la « Chambre de torture » du *Volskfreund*.

Heinrich Siems, se trouvant en voyage à Hanovre, reçoit une lettre lui annonçant l'arrivée inopinée de sa femme et le priant d'aller l'attendre à la gare. Siems se rend, à l'heure dite, à la gare centrale de Hanovre. Nul ne l'a revu depuis lors. Mais, à quelques jours de là, paraissait dans la presse locale de Brunswick la déclaration par laquelle *Heinrich Siems* « renonçait à son mandat de député ».

Le maire socialiste de la ville de Brunswick, *Ernst Böhme*, grand blessé de guerre, est attaqué par un détachement des Sections d'assaut, dans l'exercice de ses fonctions à l'Hôtel de Ville. Sous les yeux de la police régulière, il est contraint par la violence de résigner son mandat et emmené en prison. Libéré au bout de quelques jours sur l'intervention pressante de l'ancien ministre Jas-

per, il quitte d'abord le Brunswick, puis rentre à son domicile. Par téléphone, il demande à la police s'il est l'objet d'une inculpation régulière. On lui répond : « Mais non, vaquez donc tranquillement à vos occupations, vous ne risquez rien ». A peine a-t-il raccroché le téléphone qu'une bande de nazis escalade son balcon, envahit son domicile et se livre sur lui à d'odieuses voies de fait. Appelée par Mme Böhme, la police arrive. Les nazis lui ordonnent de s'en aller. L'officier de police salue respectueusement les troupes brunes et fait demi-tour avec ses hommes. L'ancien maire est alors emmené au *Volskfreund*, où il est roué de coups pendant des heures. Puis, ceint d'une écharpe rouge, il est « promené en triomphe » à travers la ville aux cris de : « Regardez donc ce cochon de marxiste ! Le voilà, ce filou ! Le voilà votre criminel rouge ! Et maintenant, on va le pendre ! ». Chemin faisant, les nazis administrent à Böhme des volées de coups de pied. Puis ils le ramènent au *Volskfreund*, et ne cessent de le supplicier que lorsqu'il a déclaré se démettre de toutes ses fonctions et s'engager à ne jamais combattre le nouveau gouvernement. Après quoi, on l'emmène en prison.

A son tour, l'ancien ministre socialiste *Heinrich Jasper*, qui, nous l'avons vu, a osé intervenir en faveur de ses camarades emprisonnés, et qui a l'immense tort d'être universellement estimé, saura ce qu'il en coûte de protester contre la Terreur brune. Attaqué dans la rue, il est traîné, lui aussi, à la « Chambre de torture » : on l'y malmène de la façon la plus bestiale. Ses jeunes bourreaux de vingt ans — il en a, lui, soixante — s'amuse notamment à lui faire sauter les dents une à une.

A la même époque, le docteur *Gerhard, Julius Schulz* et Mme *Hulda Graf* renoncent publiquement à leur mandat parlementaire dans des conditions restées mystérieuses. Le 25 mars, Mmes *Bookmann* et *Wittenberg*, conseillères municipales, démissionnent sous la menace du revolver. *Wilhelm Ricke*, *W. Godelmann*, *Fritz Trute*, *Hugo Falke*, sont contraints eux aussi d'abandonner leur mandat et leur parti.

Tous les élus socialistes étant ainsi hors d'état de protester, les nazis publient dans la presse locale, en gros caractères, l'information suivante :

« On quitte en masse le parti socialiste. — Les chefs abandonnent les militants qu'ils ont trompés ».

Et, au dessous de ce titre : « MM. X... (suivent les noms) ont reconnu qu'il n'était pas bon de s'opposer au nouveau régime. On nous informe qu'ils ont signé la déclaration que voici : (suit la formule de renonciation au mandat, parlementaire ou municipal) ».

« Sur la liste des députés ou des candidats socialistes, il ne reste que MM. (ici les noms et les adresses) à n'avoir pas encore signé cette déclaration. Auront-ils le triste courage de continuer à prétendre exercer leur mandat ? »

Tandis que ces faits se déroulent dans la ville de Brunswick, le chef des troupes d'assaut parcourt la campagne avec plusieurs centaines d'hommes armés jusqu'aux dents, semant la terreur sur leur passage.

Dans 22 localités nommément désignées, les maires et conseillers municipaux socialistes, battus et malmenés, sont contraints d'aller arracher eux-mêmes les affiches électorales de leur parti. Plus de cent d'entre eux sont emmenés soit à l'hôpital, soit en prison.

A Bündheim, l'un d'eux, W. Reupke, se tue de désespoir. A Heldstedt, Junke reste mutilé à jamais.

Un directeur d'école, Hermann Neddermeier, président de l'œuvre « Les amis de l'enfance et de la jeunesse ouvrière », est attaqué dans sa classe en présence des enfants, frappé jusqu'au sang et jeté du haut en bas de l'escalier. Puis on le piétine jusqu'à ce qu'il perde connaissance.

A Supplingen, on dessine avec des couteaux des croix gammées sur le crâne des socialistes.

A Langelsheim, l'employé de postes Wilhelm Grotehenn, blessé de guerre, est traîné à terre et piétiné jusqu'à ce qu'il meure. Alors que déjà il agonise, on le remet debout à plusieurs reprises, et on le rejette brutalement à terre. Avant de mourir, il a pu désigner nommément ses agresseurs. Aucune poursuite n'a été engagée contre eux.

A Blankenburg, plus de 100 socialistes sont arrêtés et torturés toute une nuit.

Longue serait encore la liste des martyrs... Contentons-nous de relever parmi eux le nom de Theissen, trésorier du syndicat du bâtiment, connu pour son dévouement à la cause ouvrière. Lui aussi est attaqué la nuit à son domicile, et transporté évanoui à la « Chambre de torture ». Là, on recommence à le frapper sauvagement, et sur ses blessures à vif on verse de l'eau salée jusqu'à ce qu'il consente à déclarer qu'il renonce à ses fonctions syndicales et au parti socialiste. Le malheureux demande, en grâce, un pistolet pour s'achever lui-même. On lui apporte une arme non chargée. Sa déconvenue est accueillie par de bruyants éclats de rire et l'on recommence à le fouetter. Au milieu de ces rires arrive le député nazi Alpers, chef suprême des troupes d'assaut.

— Eh bien, mon pauvre Mathieu, dit-il à Theissen d'un air narquois, que viens-tu faire ici ? On t'a légèrement battu ?

— Est-ce vous qui prenez la responsabilité de faire assommer les gens ? lui demande Theissen.

Alpers emmène alors dans sa voiture Theissen grièvement blessé et le jette dehors, à quelque distance de son domicile. « Estime-toi heureux, lui crie-t-il, d'avoir échappé cette fois-ci. Mais si tu racontes à qui que ce soit que l'on t'a frappé, ou si tu vas consulter un médecin, nous te repincerons, et gare à toi ! »

À quelques jours de là, Alpers était nommé ministre de la Justice et des Finances du Brunswick. Au bout de deux semaines d'atroces souffrances, Theissen mourait des suites de ses blessures. Sa veuve ayant porté plainte, on l'arrête, la veille de l'enterrement, et on la somme de livrer les photographies qui ont été prises de son mari blessé. Quant au cadavre, il est confisqué par les autorités.

Qu'advenait-il des simples militants ? Plus un journal socialiste ne paraissait. Comme

le *Volksfreund*, le *Tagespost* à Helmstedt, l'*Oberweser Zeitung* à Holzminden et l'*Echo du Harz* à Blankenburg, avaient été saisis et saccagés.

Prétendues preuves à l'appui, on affirmait aux ouvriers que leurs chefs les avaient trahis. Mais peu à peu, la vérité se fait jour sur le caractère réel de cette « trahison ».

Que faire pour se défendre ? Les militants socialistes décident d'entrer en masse dans l'organisation des « Casques d'Acier », qui ne compte dans cette ville que 400 membres contre 3.000 nazis incorporés. La tension est alors telle, à Brunswick, entre troupes brunes et « Casques d'Acier » que ceux-ci sont tout prêts à accueillir les socialistes.

Le 27 mars, une foule de plus de 3.000 ouvriers se presse devant la caserne des « Casques d'Acier » pour s'y faire enrôler. Ces hommes n'ont qu'une aspiration : sortir à tout prix de l'angoisse, ne plus assister impuissants aux événements qui les accablent.

Environ 1.000 inscriptions étaient déjà prises lorsque les troupes d'assaut arrivent en masse, par derrière, armées de carabines, de revolvers et de gourdins. La police régulière les protège et fait barrage. Alors commence une mêlée furieuse. Les nazis tirent sur la foule. Les « Casques d'Acier », seuls armés, leur répondent. Mais ils sont rapidement débordés par le nombre. On arrête, pêle-mêle, 1.400 hommes. Pendant trente heures, ils sont entassés dans des conditions telles que beaucoup se blessent ou tombent en syncope. On extrait de cette foule les militants les plus connus, car on leur réserve un « traitement spécial ». Les hôpitaux de la ville étant comblés, un grand nombre de blessés ne peuvent être pansés que sommairement, ou pas du tout.

Le soir même de cette mémorable journée, les « Casques d'Acier » étaient dissous sur le territoire du Brunswick. Seldte, ministre du Travail et commandant en chef des « Casques d'Acier », arrivait en avion de Berlin, afin d'ouvrir lui-même une enquête.

On sait que Seldte devait, à quelques semaines de là, passer à l'hitlérisme et que, dans des conditions restées obscures, toute l'organisation des « Casques d'Acier » allait être dissoute et ses effectifs incorporés aux troupes brunes.

Désormais, « l'ordre règne » au pays de Brunswick...

Les chefs de l'opposition ouvrière, traités comme on l'a vu, toutes les organisations dissoutes, leurs biens confisqués, leurs immeubles transformés en casernes hitlériennes, les suspects (fonctionnaires et ouvriers) congédiés, tout le pays a donné l'impression d'un ralliement spontané à Hitler.

S'il fallait ajouter foi aux récents discours du « Führer » et de ses lieutenants, la « révolution nationale-socialiste » n'aurait « pas cassé une vitre » — nulle part la « personne humaine et la propriété » ne seraient « autant respectées » que dans l'Allemagne raciste...

Après ce qu'on vient de lire, qui peut encore les croire sur parole ?

SUZANNE COLLETTE.

CONTRE LE FASCISME ET LA GUERRE

Comment lutter ?

Par André BERTHET, secrétaire général de la Fédération du Rhône

Un double problème est posé, aujourd'hui, devant la conscience des militants : celui de la lutte contre le fascisme et de la lutte contre la guerre. Les solutions proposées sont diverses et parfois même contradictoires. Les thèses s'affrontent avec passion : des pacifistes qui combattaient, hier, côte à côte pour le rapprochement franco-allemand, des démocrates qui aspiraient ensemble à une société meilleure ne sont maintenant plus d'accord sur le choix des moyens pour défendre la démocratie et pour défendre la paix. En présence d'une situation aussi difficile, pareil spectacle n'est guère réconfortant...

Je voudrais, brièvement, exposer l'une de ces thèses. On y retrouvera les idées chères à un certain nombre de « jeunes » qui se sont vus accablés, ces temps derniers, de reproches amers et douloureux. Serait-ce un nouveau témoignage de cette « querelle des générations » ? Je ne comprends pas, écrivait un de nos aînés en s'adressant aux jeunes, votre attitude. Essayons du moins de l'expliquer. Et de dire les raisons profondes d'un « réalisme » tant décrié...

Explication de Hitler

Le « fait Hitler » appelle, tout d'abord, un examen attentif de ses causes. Cela nous servira pour dresser un plan efficace de la démocratie.

L'étude de la situation en Allemagne depuis la fin de la guerre permet de constater trois raisons essentielles au succès de Hitler :

1° Le traité de Versailles, avec ses injustices et ses humiliations. La politique extérieure française célébrée comme un défi au bon sens et au suffrage universel par M. Paul-Boncour lorsqu'il parla de « l'admirable continuité de la politique extérieure française. » Politique de *statu quo* et de négations accumulées, d'incompréhension dans tous les cas à l'égard de l'Allemagne. Aventure de la Ruhr où va prendre naissance le mouvement national-socialiste. Refus de désarmement. refus d'une révision pacifique des traités. Attitude de boudeuse en face d'une social-démocratie se débattant au milieu des pires difficultés. Autant d'aliments donnés à la propagande nationaliste outre-Rhin ;

2° La crise économique avec des millions de chômeurs et la ruine des classes moyennes. Des centaines de milliers de jeunes hommes n'ayant pas d'autre horizon que la caisse de chômage. D'où révolte contre l'ordre social existant, contre les classes dirigeantes, contre les partis au pouvoir ;

3° L'impuissance des vieux partis à résoudre les problèmes du chômage. La jeune République al-

lemande reste insensible et comme indifférente devant la misère des sans-travail. Comment s'étonner, dès lors, que des millions d'hommes se détournent d'une démocratie qui se désintéresse d'eux ?

M. André Waltz, dans une remarquable enquête publiée dans le *Lyon Républicain*, explique l'hitlérisme comme une « révolte des jeunes contre les vieilles barbes. » La vérité, c'est que républicains, socialistes et communistes en Allemagne ont témoigné d'une incompréhension totale des problèmes nouveaux (1). Une sorte de bonzocratie régnait dans les organisations ouvrières. Les travailleurs s'entre-déchaîraient criminellement. Et c'est cette lutte fratricide qui, en définitive, permettra le triomphe de Hitler. La social-démocratie par son ahurissante docilité et le parti communiste par son sectarisme étroit ont de lourdes responsabilités dans le succès final du national-socialisme...

Défense de la démocratie

Ma première conclusion sera donc la suivante : Veut-on lutter en France, contre le fascisme ? Je ne crois guère en la vertu des discours enflammés dénonçant les agissements du Führer. Et je pense que nous devons conserver ce qui nous reste de saine à stigmatiser les impardonnables faiblesses de notre propre démocratie. Elle risque bien, si nous n'y prenons garde, d'accoucher un beau matin de quelque fascisme larvé à la sauce française, différent de l'hitlérisme comme ce dernier l'est du fascisme italien.

Le fascisme apparaît, en effet, comme la conséquence certaine et presque inévitable d'une démocratie bourgeoise qui n'ose pas aller jusqu'à son aboutissant logique : la démocratie sociale.

Or, disons-le net, nombre de citoyens, hier encore républicains farouches, sont las et écoeurés de cette « constance de la politique dans l'inconstance ministérielle » ainsi que l'écrivait excellemment le Président de notre Section lyonnaise, M. Emery. Plus ça change, se disent-ils, plus c'est la même chose.

Sans doute sent-on la nécessité d'agir. Ne parle-t-on pas d'une « politique jeune », d'une politique de réalisations ? Mais si l'on veut agir, qu'on se hâte !

(1) La *Vie Socialiste*, organe du néo-socialisme, dans son numéro du 19 août, a publié sous ce titre « Un document de première main : pourquoi Hitler est-il arrivé au pouvoir ? », un article qui campe en pleine lumière les faiblesses et les fautes répétées des partis ouvriers en Allemagne.

Le fascisme est d'ores et déjà vaincu ; il est battu dans « cette course de vitesse » à laquelle faisait allusion Léon Blum si la majorité des gauches, au lieu de continuer Tardieu, se met résolument à la tâche.

Ligotter les puissances d'argent et les multimillionnaires, réformer la Constitution de 1875, adopter d'autres méthodes de travail au Parlement, faire cesser l'intolérable scandale des 18 milliards consacrés à une défense tout illusoire de la nation pendant que des vieillards et des sans-travail sont dans la misère ; voilà la « politique jeune » dont le pays a besoin, la seule qui sauvera la démocratie.

Nos collègues Paul Langevin et Gaston Bergery ont admirablement défini dans leur manifeste du « front commun » ce plan de lutte efficace et positive contre le fascisme.

Nous pensons, nous, les jeunes, qu'il appartient à la Ligue de défendre avec vigueur ce programme d'action. Si elle ne sait pas parler haut et ferme, si elle n'obtient pas du Gouvernement et du Parlement la réalisation immédiate des réformes sociales hardies, nous avons grand peur que la démocratie soit irrémédiablement perdue.

Une conception de l'action

Agir : tel est le devoir urgent. Comment agir ? Voilà la question.

Il ne s'agit pas de descendre dans la rue. Non qu'il faille l'abandonner délibérément aux cantonniers. Mais toute opération de ce genre suppose une organisation préalable sérieuse. Et nous n'en sommes pas encore là...

Un seul moyen s'offre à nous : parler à la conscience des masses, démolir les préjugés, débarrasser les crânes, combattre journalièrement l'influence mauvaise d'une presse vendue. Il faut faire l'opinion publique, non la suivre.

Ici, deux conceptions de l'action se heurtent : les uns pensent que la lutte anti-fasciste consiste essentiellement dans la dénonciation des crimes de Hitler, dans l'exposé détaillé des persécutions antisémites. Des meetings s'organisent. A côté des militants de gauche prennent place sur l'estrade Mgr X..., le pasteur Y..., le grand-rabbin Z... Touchante union sacrée qui évoque celle des jours sombres de l'avant « der des der » !

Les autres, dont nous sommes, pensent que tous nos efforts doivent tendre, avant tout, à agir sur notre gouvernement, sur notre démocratie, et promouvoir une politique de réformes sociales hardies, à l'intérieur, de désarmement, de coopération européenne, de révision des traités, à l'extérieur.

L'action, pour certains, c'est encore la propagande en faveur d'un boycottage économique des produits allemands.

Une telle action, à notre sens, est une grave erreur dans laquelle sont tombées l'Internationale syndicale et l'Internationale socialiste. L'une et l'autre n'ont pas voulu voir que l'hitlérisme, quoi qu'on dise, est un mouvement populaire, que Hitler a derrière lui des millions d'ouvriers croyant fermement qu'il sauvera l'Allemagne du désordre

et du chaos. Si ce blocus économique devait aboutir — il n'en sera rien heureusement — c'est la classe ouvrière elle-même qui serait atteinte à travers Hitler. Et le choc, en retour, serait alors la guerre rendue ainsi inévitable.

La différence des conceptions dans l'action réside sans doute dans l'idée que l'on se fait de l'importance de la lutte à engager.

Nous croyons fermement, quant à nous, qu'il ne suffit plus maintenant de défendre le peu de démocratie qui nous reste du régime capitaliste. Défendre la démocratie, pour nous, c'est travailler à en réaliser une bonne partie tout de suite, à la réaliser toute demain.

La liberté ? Parlez-en à quelques centaines de milliers de chômeurs qui touchent l'allocation dérisoire de la caisse de chômage, quand elle existe et lorsqu'une commission locale ne vient pas réduire la portée des mesures de bienveillance prise par un précédent ministre du Travail, M. Daladier.

La liberté, dans notre démocratie bourgeoise, cela a encore un sens pour quiconque occupe une situation enviable et ne se mêle pas de mettre ses actes en concordance avec une conscience de pacifiste intransigeant.

Mais c'est surtout la liberté d'exprimer sa pensée dans les cadres seuls de la pensée officielle. Et pour quelques camarades trop nombreux, ce n'est déjà plus que la liberté de crever...

Comprendra-t-on cela ? Comprendra-t-on que les estomacs réclament autre chose que de la *Liberté* et de la *Démocratie* ? La triste réalité semble échapper aux chefs englués dans les mots. Et nous ne pouvons penser sans amertume à tel article des *Cahiers*, paru au début de l'année, dans lequel, un mois avant la venue au pouvoir de Hitler, M. von Gerlach prédisait l'écrasement définitif du national-socialisme...

Contre un bloc des démocraties

Sur le plan international, aux yeux de beaucoup de pacifistes notoires, la défense de la démocratie et la défense de la paix ne sont qu'un seul problème. D'où l'idée de constituer un « bloc de démocraties » contre les dictatures. La France n'est-elle pas la « dernière tranchée de la Liberté » ? M. Daladier visite les ridicules abris bétonnés, constate avec satisfaction que le « bouclier est en place ». Hitler est-il donc un danger pour la paix et la démocratie ?

Je ne le crois pas.

L'explication donnée par de jeunes hitlériens venus à Paris, grâce à l'excellente initiative de M. Jean Luchaire, l'animateur de *Noire Temps*, me paraît sincère. Le nationalisme allemand serait vertical, non horizontal et tendrait à exalter les forces vives de la nation au lieu de déborder sur les pays voisins.

Tel semble être aussi l'avis de l'auteur de *Vingt jours chez Hitler* (2) et celui de M. Victor Marguerite qui, rendant compte de cet ouvrage en re-

(2) *Vingt jours chez Hitler. Tableaux d'une Révolution*, par François Le Grix (chez Grasset).

venant d'Allemagne, écrit (3) : « *Le Hitlerisme, demain, serait tout entier prêt à s'entendre avec nous pour le maintien de la paix et de la reconstruction de l'Europe, si nous reconnaissons nos injustices passées.* »

Ignorez-vous donc « *Mein Kampf* » ? me dirait-on. Non, mais l'ouvrage date de 10 ans. Et sa lecture, après le revencidations parfaitement justifiées, prouverait surtout que la volte-face, l'oubli, une fois au pouvoir, des déclarations faites dans le rang, ne sont pas le seul fait des hommes politiques de gauche.

Une preuve récente, dans tous les cas, du caractère non agressif du national-socialisme, nous est donnée par la détente produite entre la Pologne et l'Allemagne. Et Jacques Kayser a eu raison de poser dans la *République* les questions suivantes : « *Pourquoi la presse française, dans son ensemble, reste-t-elle muette ? Pourquoi ne diffuse-t-elle pas la nouvelle qui serait accueillie avec un tel soulagement par toute la population française aussi désireuse de voir la Pologne vivre libre que de demeurer en dehors d'un conflit relatif à Danzig ou à la Haute-Silésie ?* »

La modération de Hitler générerait-elle les munitionnaires ? La grande presse voudrait-elle réaliser contre l'Allemagne l'opération réalisée contre la Russie et contre l'Italie ? Nous n'en avons pas oublié l'abominable campagne menée contre la Russie et contre l'Italie, avec les expressions ridicules de « César de Carnaval ». Pour aboutir à quoi ? A un pacte de non-agression, à des accords douaniers, à un Pacte à quatre, à une découverte, en 1933, d'une Russie pacifique et travailleuse et d'une Italie décidée à collaborer à la reconstruction de l'Europe.

Mais, de 1928 à 1932, le petit budget de la guerre avait augmenté de 7 milliards...

Oui ou non, serons-nous toujours les dupes des marchands de canons ?

Illusion et danger

D'ailleurs, la thèse d'un bloc des démocraties me paraît être une illusion singulièrement dangereuse.

Illusion d'abord : les adversaires du régime démocratique sont moins à l'extérieur qu'à l'intérieur du régime lui-même, illusion encore parce qu'on n'aperçoit guère les démocraties disposées à constituer ce bloc.

Le danger, au contraire, est certain. Toute tentative de ce genre verrait aussitôt se dresser contre elle, en réaction naturelle, un groupe de dictatures. Et la division de l'Europe en deux camps, c'est la guerre certaine à plus ou moins brève échéance.

Enfin, est-on bien sûr que la démocratie — il s'agit de la démocratie actuelle prisonnière des puissances d'argent — est une garantie certaine de paix, tandis que les dictatures offrent des risques certains de guerre ?

L'histoire s'inscrit en faux contre une telle affirmation. En 1914, pour ne pas remonter plus loin, la France était liée à la Russie par un traité

(3) *Volonté* du 3 septembre.

militaire secret inconnu du Parlement lui-même. Le remarquable ouvrage de Georges Michon (*L'Alliance Franco-Russe*, Delpeuch), est, à cet égard, une lecture édifiante. Le récent livre de Francesco Nitti, ancien président du Conseil italien, est non moins catégorique. Aujourd'hui, dans un régime de dictature comme dans un régime de démocratie bourgeoise, ce sont les munitionnaires qui tirent les ficelles. Aurait-on oublié les leçons des affaires Gontard, Poutiloff, Schearrer et les livres de Lehmann-Russbildt et de Louis Launay et de Jean Senac ?

Quand la France porte le flambeau

Evidemment, la France est tout à fait désignée pour être à la tête des nations civilisées contre la barbarie hitlérienne. Oyez plutôt : trente mille hommes victimes du coup d'Etat de Napoléon. Vingt-cinq mille communards massacrés par Thiers. De nos jours, des milliers d'Annamites expient au bain le crime de vouloir l'indépendance de leur pays. La guerre du Maroc, la civilisation française portée au bout des fusils, pour l'agrément de M. Schneider.

La France portant le flambeau ? Écoutons la grande voix de Romain Rolland. L'auteur de *Au dessus de la mêlée* n'a pas seulement protesté contre les excès de l'hitlérisme. Dans cet appel, publié dans *Monde* du 25 août, il écrit :

« *La France de M. Daladier est, paraît-il, la dernière tranchée de la Liberté. Quelle liberté défend-elle ?*

Demandons-le à l'Indochine. Demandons-le aux 10.000 Annamites qui se meurent dans les prisons ou dans les bagnes de Poulo-Condor et de la Guyane. Demandons-le aux fusillés, à ceux qu'attend la guillotine.

Quelles libertés défend la tranchée de M. Daladier ? La liberté des oppresseurs, la liberté des exploiteurs, la liberté des tribunaux spéciaux et des commissions criminelles, la liberté de condamner à mort, d'emprisonner, de déporter ceux qui revendiquent la liberté de leur nation ou même tout simplement la possibilité pour eux de subsister, des conditions de vie plus tolérables ?

Et c'est un tel Gouvernement qui ose parler au nom de la conscience humaine, contre ces bourreaux de la liberté, contre les fascismes ? Nous lui en dénonçons l'autorité morale. »

Oui, balayons devant notre porte d'abord. Nous avons là suffisamment de besogne. De la besogne qui demande du courage. La seule, dans tous les cas, qui permettent d'obtenir des résultats tangibles.

Pour une politique internationale démocratique

M. Joseph Caillaux (4) affirme que « *pour faire la guerre, il faut être deux* ». Je le pense aussi. Et j'ai la conviction que la paix régnera en Europe si la France inaugure enfin une politique vraiment démocratique fondée sur la justice.

(4) *D'Agadir à la grande pénitence*, par Joseph Caillaux.

Il importe, d'abord, de garder son sang-froid. Telle manifestation qui s'est déroulée à 200 m. de la frontière à l'occasion de laquelle des discours violents contre Hitler furent prononcés, ne sert pas la paix. En Allemagne, la sagesse viendra en matière de politique extérieure, si elle n'est déjà venue. Tout nouveau régime apporte avec lui un certain degré de nationalisme. La Russie et l'Italie en sont un témoignage, la France de 1792 aussi. Mais la normalisation venue, le langage se modifie, les besoins d'une coopération internationale se font sentir.

Nous sommes à un moment critique où la politique de prestige pratiquée actuellement rend les plus détestables services à la cause de la paix qu'elle prétend servir (5).

Sommes-nous capables de raison et de sagesse? Pense-t-on vraiment qu'une propagande quotidienne contre l'Allemagne de Hitler, une tentative de boycottage économique préparent l'opinion publique française aux concessions nécessaires et indispensables au salut de l'Europe?

Il faut, en effet, même avec Hitler, dans l'intérêt supérieur de la justice et de la paix, en finir avec cette politique hypocrite d'un désarmement subordonné à la sécurité et au contrôle; il faut que l'appareil militaire des vainqueurs soit réduit au niveau de celui imposé aux vaincus.

Il faut, même avec Hitler, ne plus regarder les traités comme intangibles et sacrés et proposer nous-mêmes la révision pacifique de toutes les situations territoriales susceptibles, comme le prévoyait le pacte, de mettre en danger la paix du monde.

La Ligue des Droits de l'Homme veut-elle s'employer de toutes ses forces à éclairer l'opinion publique, à pousser les gouvernements dans la voie de l'entente et de la collaboration internationale?

Une dernière chance s'offre à nous de sauver la paix. Ne la laissons pas passer...

Le réalisme des jeunes

Notre Président, M. Victor Basch, écrivait dans la *Volonté* du 6 août: « *La liberté politique n'est qu'un leurre si la liberté économique n'existe pas* ». Qui donc oserait dire le contraire? Et qui donc pourrait affirmer que la liberté économique existe?

Le réalisme des jeunes générations — qui ne se font de leur âge et du lourd héritage qu'elles vont recueillir aucun titre de gloire — consiste à ne pas se battre et à ne pas s'immoler pour un leurre.

Qu'on le sache bien: nous ne voulons pas la guerre. Quelle que soit l'étiquette dont on l'encocarde. Et nous ne voulons rien de ce qui pourrait, dans un avenir plus ou moins rapproché, la rendre inévitable.

Démocratie! Liberté! Nous ne marchons pas pour la croisade. Nous n'avons pas oublié les leçons de 1914. Ne fallait-il pas sauver le Droit et la Civilisation? Aujourd'hui que la lumière, sinon complète, du moins suffisante, est faite sur les responsabilités véritables de la guerre, nous savons que nos aînés ont été lourdement trompés...

Comprendra-t-on alors notre horreur des grands mots à majuscules?

Mais qu'on n'aille pas dire que la flamme de l'idéal se soit éteinte en nous. Elle brille, au contraire, avec plus de force que jamais.

Pour la seule bataille que nous consentions à livrer: la lutte contre les profiteurs de la paix armée et de la guerre, pour la construction d'une démocratie sociale, on peut faire appel à nous. Nous réprendrons présents!

Et notre ardeur, notre enthousiasme, ne feront pas défaut.

ANDRÉ BERTHET,
Secrétaire Général
de la Fédération du Rhône.

Pour la Paix désarmée Même en face de Hitler

Par Félicien CHALLAYE

Les tièdes amants de la douce paix se hâtent de l'abandonner dès qu'ils la sentent ou la croient menacée; et ils s'empressent de porter leurs médiocres hommages à la guerre, dès qu'ils voient apparaître son menaçant visage dans l'éclat du présent ou dans la brume du proche avenir.

Aujourd'hui, des hommes se disant, se croyant pacifistes sont en train d'abjurer leur foi en invoquant le fait Hitler: « Comment désarmer en face d'une Allemagne hitlérienne? Ne faudrait-il pas nous défendre si Hitler nous attaquait? » Ainsi

(5) Le discours prononcé le 10 septembre par M. Mielliet, ministre des Pensions, à Meaux (commémoration de la victoire de la Marne), devrait être l'objet d'une protestation vigoureuse de tous les vrais pacifistes.

ces pacifistes révèlent que, dans le secret de leur conscience, ou peut-être de leur inconscient, ils croient à la valeur des moyens de guerre, donc à la valeur de la guerre. Ils sont moins des pacifistes que des belli-pacifistes.

* * *

Il est bien entendu qu'aucun ligueur, aucun esprit libre ne peut s'abstenir de condamner le régime intérieur de l'Allemagne hitlérienne (1).

(1) L'auteur de cet article développera ce point, et plusieurs autres thèmes brièvement indiqués ici, en une brochure qui paraîtra bientôt sous le même titre que cet article, et formera la suite de la brochure à la publication de laquelle il a consacré sa retraite du combattant, *Pour la paix sans aucune réserve* (chez l'auteur, 11 bis, rue Thiers, Le Vésinet, Seine-et-Oise).

Mais cette condamnation ne doit pas arrêter l'effort loyal d'une libre intelligence essayant de comprendre les raisons qui ont amené Hitler au pouvoir, et les conséquences internationales de ce grave événement.

Une première constatation s'impose : c'est que l'hitlérisme est le résultat d'un ensemble complexe de causes, parmi lesquelles doit figurer la conduite des puissances victorieuses, et tout particulièrement de la France, à l'égard du peuple allemand.

* * *

Le traité de Versailles est imposé par la force : jamais l'Allemagne ne lui a donné son libre consentement. L'immense majorité, presque l'unanimité des Allemands, sont attristés, indignés de voir le territoire du Reich coupé en deux tronçons, toutes les colonies réparties entre les autres puissances, les armements à peu près complètement supprimés, la lourde charge des réparations pesant désormais sur le peuple. Surtout ils sont humiliés que leurs négociateurs aient été contraints d'accepter, sous peine de voir recommencer la tuerie, l'article 231, attribuant à eux et à leurs alliés l'exclusive responsabilité de la guerre d'agression. Cette humiliation est devenue de plus en plus vive, à mesure que les historiens impartiaux ont mieux montré les responsabilités qu'ont eues tous les gouvernements d'alors dans l'universelle catastrophe.

Le 10 janvier 1920, le traité de Versailles entre en vigueur. Le mois suivant, 24 février 1920, Hitler expose, pour la première fois, devant 2.000 personnes, les vingt-cinq points de son programme national-socialiste.

Le coup de force qu'exprime le traité de Versailles va dérouler peu à peu ses tragiques conséquences. Même lorsque les liens ligottant l'Allemagne seront quelque peu et tardivement desserrés, le peuple allemand n'en sentira point de satisfaction ; il n'en éprouvera aucune reconnaissance. Les peuples restent divisés en vainqueurs et en vaincus.

Pourtant, à de certaines heures, de magnifiques occasions se présentent. En septembre 1921, le philosophe Alain écrit noblement, dans l'un de ses *Libres Propos* : « On attend la vraie République allemande, mais c'est notre politique qui doit la fonder » (2). La République française pouvait, en acceptant de reviser les clauses injustes du traité de Versailles, et en désarmant elle-même sur le modèle de l'Allemagne, fonder « la vraie République allemande ». Cette politique généreuse n'a pas été appliquée. On peut dire de la paix établie par le traité de Versailles ce qu'on a dit de certaines guerres : c'est la paix des *occasions manquées*. Un jour, le chancelier Wirth, ardent partisan de l'entente franco-allemande, déclare au général Nollet, président français de la Commission militaire de contrôle en Allemagne : « Avec votre système, vous tuerez la République allemande ».

Les militaires français occupant la Rhénanie,

(2) *Libres Propos*, 13 septembre 1921.

cherchent à la détacher de l'Allemagne. La politique de séparatisme rhénan ajoutée aux griefs, à l'humiliation des vaincus. Surtout l'occupation de la Ruhr indignent tout le peuple allemand. Parce que l'Allemagne n'a pas livré le nombre fixé de poteaux télégraphiques, quarante mille hommes de troupes françaises, blanches et noires, envahissent le territoire allemand, avec tanks et gros canons. Aucun événement n'a autant contribué à répandre en Allemagne l'esprit national-socialiste. Hitler pourrait être appelé — selon un mot de Michel Alexandre — le fils naturel de Poincaré. C'est immédiatement après l'occupation de la Ruhr, et à cause de cette occupation, que le parti national-socialiste devient une puissance politique et une force parlementaire.

* * *

Un autre fait accroît à la fois l'humiliation et l'indignation des Allemands et les pousse au national-socialisme : le peuple allemand constate qu'il reste désarmé parmi des voisins surarmés.

En vertu du traité de Versailles, l'Allemagne a été désarmée, au cours de quelques mois.

Le 17 février 1927, le maréchal Foch déclare à la *Commission de l'armée* : « Au 31 janvier 1927 j'affirme que le désarmement de l'Allemagne était effectif ».

Or, le traité de Versailles lui-même annonce que le désarmement de l'Allemagne doit être le premier pas conduisant à la *réduction et à la limitation générale des armements de toutes les nations*.

Pourtant aucune des puissances victorieuses ne désarme. La France, en particulier, reste surarmée. La Société des Nations échoue à réaliser le désarmement universel. Réunie le 2 février 1932, la *Conférence du Désarmement* n'y réussit pas davantage.

Dans notre monde absurde, où les armements sont partout considérés comme le principal symbole de la puissance, le peuple allemand peut légitimement se sentir humilié d'être maintenu seul désarmé, d'être seul exposé à l'invasion des pays restés armés.

Dans l'histoire des relations entre l'Allemagne et ses vainqueurs, aucun fait n'est plus grave, aucun fait n'est aussi grave que le refus de désarmer des puissances victorieuses. C'est de ce point de vue qu'il faut tout juger.

On comprend que le peuple allemand se soit de plus en plus rallié à celui de ses partis qui protestait le plus énergiquement contre l'inique régime à lui imposé.

* * *

A ces considérations d'ordre politique, il faut joindre d'importantes considérations d'ordre économique.

Le peuple allemand, contraint, pendant des années, de payer pour les *réparations* des sommes considérables, a vu dans ce tribut la cause de la misère dont il a tout particulièrement souffert au cours de ces dernières années. Un nombre croissant d'Allemands rejoint le parti nouveau qui prétend apporter un allègement à tant de douleurs. Beaucoup de jeunes chômeurs s'engagent dans les trou-

pes hitlériennes pour trouver nourriture, costume et logement.

En même temps, d'astucieux capitalistes subventionnent le parti qui promet de mettre fin à la *lutte de classes*, d'écraser communisme, socialisme, syndicalisme. Parmi eux figure, dit-on, l'entreprise métallurgique Skoda, sur laquelle M. Schneider du Creusot exerce une influence prépondérante. Les marchands de canons internationaux aident au succès de Hitler, dont ils espèrent que l'arrivée au pouvoir sera l'occasion de nouvelles dépenses d'armement.

**

Calcul habile. Au succès de la manœuvre va travailler, en France, la presse vénale.

Pour comprendre la psychose de guerre qui, en ce moment, secoue le monde, il faut placer au premier plan ce fait social important : la vénalité de la presse.

Sans doute certains journaux de parti, et d'honnêtes journaux de province, échappent à ce reproche. Mais tous les grands journaux dits d'information sont exclusivement au service de qui les paye, gouvernements ou capitalistes, nationaux ou étrangers.

L'une des preuves décisives se trouve dans un ouvrage d'un intérêt passionnant, contenant les documents tirés des archives officielles de la Russie tsariste et publiés par les Soviets, *L'abominable vénalité de la presse* (3).

Il est naturel que la presse vénale soit au service des marchands de canons, de cuirassés et d'avions dans tous les pays du monde. Aux Etats-Unis, les compagnies intéressées à la construction des navires de guerre ont entretenu le publiciste Schearer, chargé d'empêcher toute réduction de l'armement naval. En Roumanie, la maison Skoda a payé une campagne de presse réclamant des canons et des munitions supplémentaires pour la défense de la Bessarabie, soi-disant menacée par les Soviets.

En France, depuis la fin de la guerre, la presse vénale s'est toujours attachée à dresser devant l'opinion un épouvantail destiné à empêcher tout désarmement.

L'épouvantail a, d'abord, été *l'homme au couteau entre les dents* : sans doute il était difficile aux Soviets d'envahir notre sol national ; mais alors notre frontière était reculée jusqu'à la Vistule ; et il fallait être prêt à défendre notre excellent camarade, le soldat polonais, montant la garde aux limites de la civilisation. Puis l'épouvantail a été Mussolini, prêt à se jeter sur Nice, sur la Savoie, sur la Corse, sur la Tunisie ; il fallait rester armé pour sauvegarder ces provinces, et aussi pour empêcher l'Italie fasciste de venir cueillir chez nous les réfugiés républicains. Puis, l'épouvantail a été le général von Schleicher :

(3) Paris, Librairie du Travail, 1931. J'ai commenté ces documents dans un article paru ici même, *La vénalité de la presse française*, 10 mars 1924. Voir aussi l'étude de notre collègue Georges Boris, *Cahiers*, 25-30 mai 1933.

un général à la tête du gouvernement allemand, et disposant de la Reichswehr, d'une armée de soldats faisant douze ans de service !

Mais Hitler a fourni un plus efficace épouvantail. Comment désarmer en face de Hitler ?... On oublie que pendant les douze années antérieures, Hitler n'était pas au pouvoir en Allemagne ; et les puissances victorieuses n'ont cependant pas désarmé !...

**

Hitler cause, d'abord, aux journaux des marchands de canons de la déception cruelle : il réunit solennellement le Reichstag, le 18 mai 1933. Que va-t-il dire ? Il proteste contre le procédé du vainqueur déclarant le vaincu coupable. Mais en même temps il déclare avec force que l'Allemagne ne veut pas la guerre :

« Aucune guerre en Europe, ne pourrait créer quelque chose de meilleur pour remplacer ce qui existe. Même un succès décisif ne ferait que poser le germe de nouveaux conflits et de nouvelles guerres.

« Si une telle folie se produisait un jour, ce serait la ruine de l'ordre social, un chaos sans fin, le bolchevisme. »

Il résume la situation en une formule saisissante : « *Les demandes de l'Allemagne ne sont pas des demandes de réarmement, mais si c'est pour le désarmement des autres nations.* »

Discours très différent de ceux que prononcent des politiciens roublards ou d'astucieux diplomates. Ici, on sent parler, d'un tout autre ton qu'à l'ordinaire, un homme du vrai peuple, un travailleur, un ouvrier...

La presse des pays victorieux est embarrassée. Elle en vient à dénoncer dans ce discours une manœuvre de politique intérieure. Mais *si c'est pour se faire acclamer que Hitler condamne tout recours à la guerre, c'est donc que le peuple allemand, dans son ensemble, désire la paix ?...*

Commentant le plébiscite du 12 novembre, Albert Bayet écrit dans *La Lumière* du 18 novembre 1933 : « Le fait même qu'il y ait eu trois millions d'opposants (dont je salue le courage) prouve qu'il était possible à une minorité de se compter. Si cette minorité a été si réduite, ce n'est pas seulement parce que le péril à braver était grave, c'est que Hitler en criant : *Paix et égalité !* répondait à un sentiment commun ou quasi commun du peuple allemand ».

**

Alors, nos journalistes déclarent que Hitler ment (on sait qu'eux-mêmes disent toujours la vérité...). La preuve, c'est que l'Allemagne réarme.

Bien avant que Hitler ne fût arrivé au pouvoir, la presse vénale dénonçait le réarmement de l'Allemagne. Pour justifier les dépenses militaires, le maintien des coûteux états-majors, les commandes aux marchands de canons, de cuirassés, d'avions, le réarmement de l'Allemagne est un excellent prétexte.

Avant l'arrivée au pouvoir de Hitler, l'accusation reste singulièrement vague. Après l'arrivée au pou-

voir de Hitler, l'accusation est répétée avec plus de vivacité, mais sans plus de précision.

On établit qu'il y a plus souvent qu'autrefois des défilés de jeunes hommes en uniforme, marchant au pas. Mais il faut une singulière mauvaise foi pour comparer ces parades avec les manœuvres d'armées modernes munies de puissants agents de destruction. (Hitler, pour une raison d'ordre financier, a supprimé ou, en tout cas, fort réduit les manœuvres de la Reichswehr et de la flotte.)

On dénonce l'organisation des camps de travailleurs, qui pourraient aisément se transformer en armées de militaires. Mais on peut aussi voir en cette institution un moyen de diminuer le chômage et, en même temps, de restaurer certaines qualités que, malgré ses défauts et sa stupidité, développe la vie militaire, discipline, habitudes de simplicité, camaraderie égalitaire.

Parfois l'information se fait précise : en Esthonie, les usines travaillent à préparer pour l'Allemagne des tanks, des canons à longue portée. Mais un démenti cinglant vient de la légation d'Esthonie ; et les journalistes n'insistent pas.

Voici, dans un journal d'émigrés paraissant à Amsterdam, *Freie Presse*, une image représentant de jeunes hitlériens maniant un canon de gros calibre. Il s'agit d'une photographie retouchée montrant de jeunes garçons visitant à Berlin le Zeughaus, où est exposé un mortier de la grande guerre (4).

La question se pose de savoir si le chancelier Hitler oserait se déconsidérer en répétant sans cesse devant le peuple allemand que l'Allemagne n'est pas réarmée, au cas où chaque citoyen aurait pu faire aisément la constatation contraire. Et si le réarmement échappe même aux regards des Allemands, si les moyens de guerre sont dissimulés à tous, on peut se demander quel usage pourrait être fait, pendant une guerre, d'armes dont les combattants n'auraient eu auparavant aucune habitude...

Le réarmement de l'Allemagne est loin d'être actuellement prouvé. En tout cas, si l'Allemagne réarmait, ce ne sont point les bellicistes de France qui pourraient lui en faire un grief. Sans doute, elle violerait le traité de Versailles. Mais un contrat international n'engage moralement que s'il est librement consenti. Puis, s'il est vrai, comme le répètent les militaristes de tout pays, que les armements soient la condition de la sécurité, l'Allemagne a moralement autant de droit que les autres peuples à la sécurité, donc aux armements.

Il est, certes, regrettable que les dirigeants de l'Allemagne actuelle entretiennent ou développent parmi les jeunes gens un esprit étroitement nationaliste. Mais l'exaltation de l'Allemagne est un moyen d'aider à l'unification voulue par le parti national-socialiste, une façon aussi de combattre l'internationalisme marxiste. Ce peut être un instrument de politique intérieure plus que d'action belliqueuse. D'ailleurs, il serait compréhensible

(4) Sur d'autres falsifications analogues, voir *Berliner Monatshefte*, octobre 1933, pp. 1013 et suiv.

que les dirigeants de l'Allemagne cherchent à exalter l'enthousiasme patriotique de la jeunesse pour remplacer par cette force psychologique les forces matérielles qui manquent.

Seule une France désarmée aurait moralement le droit de se plaindre du réarmement matériel et moral de l'Allemagne.

Nos dirigeants nous répètent que les armements de la France sont le meilleur moyen de maintenir la paix dans le monde. De quel droit refuser à l'Allemagne ce moyen de maintenir la paix ?...



L'Allemagne a accepté le principe du contrôle international, à condition qu'il s'applique également à tous les peuples. Elle a accepté les grandes lignes du plan de désarmement proposé par Ramsay MacDonald, réalisant au bout de cinq années une importante réduction des armements.

Mais voici que le gouvernement français propose à son tour et fait accepter en principe une modification de ce plan. Il réclame deux étapes de quatre années : pendant les quatre premières années, le contrôle international des armements fonctionnera. S'il est reconnu qu'il a fonctionné de façon satisfaisante, alors la réduction des armements s'opérera au cours des quatre années suivantes.

Une note officielle allemande du 10 octobre 1933, publiée par l'Agence Conti, proteste contre ce nouveau retard : « L'Allemagne s'en tient au plan MacDonald. Une extension de sa durée d'application remettrait en question les concessions faites par l'Allemagne dans le cadre du plan. » Il ne faudrait pas « créer des prétextes à ne pas désarmer ».

Le samedi 14 octobre, l'Allemagne décide de quitter la Conférence du désarmement et la Société des Nations.

On s'est étonné de la voir abandonner la Conférence au moment où celle-ci paraissait devoir arriver à une convention qui semblait pouvoir aboutir au bout de huit ans à un désarmement relatif.

Mais, d'abord, il n'y avait encore là qu'un de ces innombrables projets qui se sont succédé depuis près de deux ans à Genève, constamment modifiés, lentement étudiés. Même si ce projet avait été immédiatement accepté et immédiatement appliqué, le peuple allemand devait rester pendant au moins huit années encore dans une situation d'infériorité humiliée. Si lui seul était désarmé, c'est à lui seul qu'aurait été appliqué le contrôle international pendant les quatre premières années. Et il aurait été bien étonnant que d'ingénieux contrôleurs ne fournissent point aux diplomates et aux ministres des pays vainqueurs les moyens de ne pas commencer, après cette première période préliminaire, le désarmement dont aucun gouvernement ne veut.

On peut comprendre le geste du gouvernement allemand : il n'a point voulu se résigner à la prolongation de la situation humiliante qu'il avait promis à son peuple de faire disparaître.

Pour éviter, pour essayer d'éviter toute méprise, ce gouvernement renouvelé, s'adressant en même

temps à son peuple et au monde entier, l'expression de sa volonté de paix. La proclamation du 14 octobre commence ainsi :

« Le gouvernement du Reich et le peuple allemand sont unis dans la volonté de faire une politique de paix, de réconciliation et d'entente et font de cette politique la base de toutes leurs décisions et de tous leurs actes.

« Le gouvernement du Reich et le peuple allemand rejettent en conséquence la violence comme un moyen impropre à résoudre les différends existant dans la communauté des Etats européens.

« Le gouvernement du Reich et le peuple allemand renouvellent leur déclaration solennelle d'approuver avec joie tout désarmement effectif. Ils y ajoutent l'assurance qu'ils sont prêts à détruire la dernière mitrailleuse allemande et à renvoyer le dernier soldat de l'armée allemande si les autres peuples sont prêts à faire de même. »

La proclamation affirme la nécessité de « surmonter la psychose de guerre » et de « rétablir enfin des relations loyales et sincères entre tous ».

Elle explique la décision de quitter la Conférence et de n'y point revenir « tant qu'une véritable égalité de droits sera refusée à notre peuple ». Car « le gouvernement du Reich et le peuple allemand ne veulent pas participer à la course aux armements des autres nations. Ils demandent seulement la sécurité nécessaire pour garantir au peuple allemand le calme et la liberté du travail pacifique ».

* * *

Le même soir, le Chancelier Hitler prononce un discours radiodiffusé pour développer des idées analogues. Cette fois, il ne parle pas seulement en travailleur, mais en ancien combattant qui sait ce qu'est la guerre, l'ayant vue de près. Ses paroles resteront sans doute incompréhensibles à certains embusqués pour qui la guerre a été une bonne affaire, ou du moins une piquante distraction.

Le chancelier Hitler proclame que, de la guerre « néfaste », on peut rendre responsables « certains hommes d'Etat, mais non les peuples ». Il regrette qu'à la fin de la guerre, les vainqueurs n'aient pas tendu la main à l'adversaire abattu :

« Si tous les sacrifices n'ont pu aboutir à une véritable pacification des peuples, la faute en a été uniquement à la nature d'un traité qui, en cherchant à perpétuer la notion de vainqueur et de vaincu, a perpétué aussi la haine et l'hostilité.

« Les peuples auraient dû à bon droit tirer de la plus grande des guerres de l'histoire mondiale la leçon que les sacrifices qu'exige la guerre ne sont pas en rapport avec les gains possibles, surtout pour les nations européennes. »

Il remercie le président du Conseil français Daladier de paroles bienveillantes, salue le soldat français, « vieil adversaire, mais glorieux adversaire », déclare qu'après le retour de la Sarre au Reich, il n'y aura entre les deux peuples aucun prétexte de « conflit territorial » ; reconnaissance formelle de la restitution de l'Alsace-Lorraine à la France :

« Je parle au nom de tout le peuple allemand quand j'assure que nous sommes remplis du désir sincère de

mettre fin à une hostilité qui exige des sacrifices sans relation avec le gain qu'ils peuvent apporter. »

Il est faux que l'Allemagne demande à réarmer :

« Le peuple allemand et le gouvernement allemand n'ont pas demandé d'armes ; ils ont demandé seulement l'égalité des droits. Si le monde décide de détruire les armes jusqu'à la dernière mitrailleuse, nous sommes prêts à accepter une telle convention. Si le monde décide que certaines armes sont à détruire, nous sommes prêts à y renoncer d'avance. Mais si le monde accorde à chaque peuple certaines armes, nous ne sommes pas prêts à nous laisser exclure de leur emploi comme un peuple de seconde zone. »

On appréciera la sincérité de nombreux journaux français résumant la déclaration du chancelier Hitler en cette simple phrase : « L'Allemagne exige le droit de réarmer... »

Il faudrait citer encore tous les autres discours et toutes les interviews de Hitler et de ses principaux collaborateurs. Interrogé pour le *Daily Mail*, par M. Ward Price, sur le couloir polonais, le chancelier déclare que cette situation a le tort d'entretenir l'inimitié des deux peuples, mais que le traité de Versailles lui-même autorise à demander la révision d'une telle clause. Il ajoute : « Personne, en Allemagne, ne songe à faire la guerre à la Pologne à cause du couloir ; mais nous espérons tous que les deux pays pourront discuter ensemble cette question sans passion. L'avenir montrera si l'Allemagne et la Pologne ne peuvent trouver à ce problème une solution acceptable par l'une et par l'autre. »

Le 15 novembre, les gouvernements allemand et polonais annoncent qu'ils sont d'accord pour « renoncer à tout emploi de la force dans leurs relations réciproques ».

* * *

Fort embarrassés sont nos journalistes officiels.

Les uns disent que Hitler abat les cartes, les autres qu'il cache son jeu. Lorsque Hitler proclame son désir de paix, il ment, répètent nos journaux menteurs. Et si, cependant, Hitler disait vrai ? Quelle magnifique occasion d'établir la paix dans le monde serait manquée, par la faute de marchands de canons avides, de journalistes vendus, de foules froussardes, de gouvernants manquant d'un jeune esprit d'audacieuse décision !

Fixons deux points incontestables : l'Allemagne réclame le désarmement de tous plus que son propre réarmement.

Cependant, le refus de désarmer des autres peuples pourrait justifier aux yeux des Allemands le réarmement de l'Allemagne.

Ce fait accroîtrait singulièrement dans le monde les dangers de guerre. Il serait pourtant exagéré de prétendre qu'il rendrait une guerre fatale. Il n'y a pas de guerre fatale. La guerre provient toujours des consciences humaines, de leurs acceptations ou de leurs résignations. Toute guerre toujours aurait pu, pourrait être évitée.

Si, par suite du refus des autres peuples, l'Allemagne réarmait, ce ne serait pas nécessairement pour accomplir une guerre de revanche. Ce pour-

rait être seulement pour éviter l'humiliation d'être le seul grand peuple désarmé dans un monde grossier qui n'estime que la force matérielle.

* *

Les considérations précédentes montrent qu'il ne faut attacher qu'un intérêt de curiosité philosophique à la discussion de ce problème théorique : « Et si Hitler nous attaquait ? »

Même si Hitler nous attaquait, le pacifiste intégral devrait maintenir l'affirmation que la guerre, que toute guerre entre peuples est une stupidité, un crime, le pire des maux, le mal absolu. La guerre, toute guerre cause plus de souffrances, de ruines, d'injustices qu'elle n'en évite. Selon la magnifique formule du grand savant et philosophe Bertrand Russell, « pas un seul des maux qu'on prétend éviter par la guerre n'est un mal aussi grand que la guerre elle-même ».

Si douloureuse qu'elle puisse être, l'occupation étrangère serait un moindre mal que la guerre.

Plaçons-nous dans l'hypothèse absurde d'un Hitler occupant une partie de la France: cette occupation causerait moins de morts, moins de ruines, moins d'injustices, moins d'humaines douleurs que la guerre ayant pour but de l'éviter. Au cours des mois qui ont amené le parti nazi au pouvoir, quelques centaines d'Allemands, cinq cents au plus, ont été tués: autant d'hommes que, pendant une guerre, quelques obus en anéantissent durant quelques minutes sur un seul point du vaste front. Des milliers d'hommes ont été enfermés, brutalisés, fouettés, matraqués dans les camps de concentration nazis: mais au cours d'une nouvelle guerre, des millions d'hommes seraient enfermés dans d'autres camps; des centaines de milliers, des millions d'hommes sentiraient leurs corps déchiquetés par les balles et par les obus, brûlés par les lance-flammes, étouffés par les gaz. Sous le joug hitlérien, toutes les libertés seraient anéanties; mais que subsiste-t-il de ces libertés en temps de guerre?

Il ne s'agit certes pas de s'incliner devant la tyrannie et de tendre le cou, comme de vaillants publicistes reprochent aux pacifistes de le conseiller. Dans une ville soumise à la domination d'un Hitler pourrait se préparer contre lui la révolte, mieux qu'au sein des cadavres et les ruines d'une cité qu'auraient anéantie ses hypothétiques canons. La lutte contre la tyrannie peut se poursuivre par d'autres moyens que ceux de la guerre entre peuples. La non-participation à la manière de Gandhi, la grève, l'action terroriste individuelle, l'insurrection préparée dans le secret selon la méthode employée par les adversaires russes du tzarisme... il y a bien des moyens non militaires de lutter contre un tyran. La guerre civile, prolongement de la légitime défense individuelle, n'a pas le caractère destructeur de la guerre entre peuples; et elle trouve dans l'aspiration à la liberté une plus noble justification.

* *

Abandonnant ce débat théorique, revenons, pour conclure, à une vue réaliste de la situation présente.

On a soutenu antérieurement que Hitler peut être cru lorsqu'il répudie toute pensée de guerre. D'ailleurs, on ne voit pas comment, dans le présent et d'ici quelques années, il pourrait faire la guerre, même s'il le voulait, sans tanks, sans canons à longue portée, sans avions de bombardement, sans grands cuirassés, sans sous-marins.

Mais un autre danger peut venir des sentiments qui se répandent parmi les peuples surarmés dont l'Allemagne est entourée.

Le péril est moins dans l'hitlérisme que dans l'interprétation donnée à l'hitlérisme en plusieurs pays victorieux et particulièrement en France.

En France, il se produit aujourd'hui la plus inquiétante *union sacrée* contre l'Allemagne hitlérienne: elle unit les communistes et les socialistes hostiles à l'Allemagne hitlérienne parce qu'elle est hitlérienne, et les nationalistes avoués ou dissimulés dans tous les partis bourgeois, hostiles à l'Allemagne hitlérienne parce qu'elle est l'Allemagne.

Il faut que tous les sincères amis de la paix résistent de toutes leurs forces à ce dangereux courant d'opinion; qu'ils évitent soigneusement d'entretenir par d'imprudentes paroles ou des gestes inconsidérés, cet esprit d'hostilité générateur de conflits.

Il n'y a que trois solutions possibles.

La guerre préventive. Contre elle valent tous les arguments dénonçant le caractère criminel et l'odieuse stupidité de toute guerre, ses morts, ses ruines inutiles. Ajoutons que, même victorieuse, elle ne détruirait pas toute possibilité de revanche dans le peuple vaincu, à moins que celui-ci ne soit anéanti; et que, dans une Europe pourrie d'esprit fasciste, le général victorieux deviendrait aisément le tyran de son propre peuple.

Autre solution: le *statu quo*. Les peuples surarmés continuent à refuser de désarmer. Alors l'Allemagne réarme. Elle arrive à obtenir une armée aussi forte, plus forte que la nôtre, plus nombreuse, munie d'engins aussi ou plus efficaces. Maintenant les deux peuples sont également prêts à la guerre, s'ils veulent la faire. Le moindre incident peut les jeter l'un contre l'autre... Est-il façon de résoudre le problème plus absurde que celle-là?...

Alors, il ne reste qu'une solution, à la fois pratique et généreuse: causer avec l'Allemagne même hitlérienne, en même temps qu'avec tous les autres peuples, sans faire intervenir ici la considération de leurs régimes intérieurs; car à tous, quel que soit leur statut politique, on doit la justice. Causer avec l'Allemagne hitlérienne, lui promettre la révision des clauses injustes du traité; désarmer par étapes rapides, conformément, par exemple, au plan jadis soumis à Genève par Litvinoff.

Hitler nous propose de renvoyer son dernier soldat, de briser sa dernière mitrailleuse si nous en faisons autant. Prenons-le au mot.

C'est la seule façon de sauver notre peuple, notre patrie, et les autres peuples, et l'humanité, du pire cataclysme, peut-être de la totale destruction.

Même en face de Hitler, le salut ne peut être que dans la *paix désarmée*.

FELICIEN CHALLAYE.

Mise au point

Par Emile Kahn

En publiant, après les articles d'André Berthet et de Félicien Challaye, les observations qu'on va lire, je ne prétends apporter ni une réfutation de leur thèse, ni une justification de notre attitude.

Je ne cherche pas à réfuter la thèse de nos deux collègues, parce qu'en dépit de toute invite — mais avec l'approbation presque unanime de nos Congrès — je ne transformerai pas *Les Cahiers* en organe de polémique entre ligueurs.

Je n'ai pas, d'autre part, à justifier la position du Comité central sur le problème hitlérien, parce que cette position est strictement conforme aux décisions des Congrès (1).

La tâche que je me propose est plus modeste, mais utile : c'est de préciser l'étendue et la nature du différend qui nous sépare. Ainsi, chaque ligueur pourra choisir en pleine clarté.

Et d'abord, en bonne méthode, écartons les fausses apparences.

Ce qui se débat entre nous, est-ce la fameuse *Querelle des générations*?

Il me serait trop facile de démontrer qu'en chaque camp, jeunes et vieux se coudoient. Mais le sophisme est de parler d'une opinion de la jeunesse, comme si la jeunesse était nulle part unanime.

Il y a des jeunes de différentes générations, et de diverses opinions. On dit que l'hitlérisme est un mouvement de jeunes : oui, en ce sens que beaucoup de jeunes hommes, déçus dans leurs aspirations, aigris dans leur détresse, ont suivi ardemment Hitler. Mais des milliers d'autres jeunes gens, juifs, catholiques, socialistes ou communistes, gisent dans les prisons et dans les camps de concentration, ou, restés libres, mènent contre l'hitlérisme cette propagande clandestine et tenace, dont le gouvernement s'irrite sans parvenir à l'empêcher (2).

J'entendais, voici quelques jours, un échappé du camp de concentration de Sonnenburg conter, devant des hommes comme André Gide et Léon Werth, ses souvenirs de cet enfer. Il décrivait les tortures, physiques et morales, subies par trois juifs, le père et les deux fils : ces deux jeunes gens se sentaient, dans leur martyre, plus solidaires de leur vieux père que de leurs jeunes bourreaux.

(1) Voir notamment la résolution d'Amiens : « *Le Congrès, devant l'avènement de la tyrannie hitlérienne, négation de toute liberté et de toute dignité humaine ; fidèle à la tradition constante de la Ligue, fermement attachée à la défense des Droits de l'Homme dans la paix, par la paix et pour la paix ; réprovoquant tous les nationalismes et s'élevant contre tout esprit de guerre... Approuve et décide d'intensifier encore l'action de la Ligue dans sa lutte pour la paix et la démocratie, contre les fascismes.* »

(2) Voir notamment DANIEL GUÉRIN. *La peste brune a passé par là*, aux éditions L. D. T.

De même, en France, il est possible que des jeunes — bien moins nombreux qu'on ne le croit — subissent l'ascendant des méthodes hitlériennes. A beaucoup d'autres, elles font horreur. Citons, par exemple, les membres des Jeunesses socialistes et communistes, les jeunes syndicalistes, la majorité de notre LAURS, les Jeunesses laïques et républicaines (3), et les amis de Marc Sangnier.

On prend position, sur le problème hitlérien, non suivant son âge, mais suivant ses penchants et ses opinions.

Réalisme contre idéalisme ?

Il est piquant de constater qu'en 1929, dans un débat du même genre, c'est le reproche contraire qu'on adressait au Comité central : on incriminait alors son prétendu mépris de l'absolu. On lui fait grief à présent d'être trop peu réaliste.

Si l'on entend par réalisme la perception de la réalité, on verra bientôt qui la perçoit exactement. Si réalisme signifie subordination des principes aux contingences opportunes, soit : nous reviendrons sur ce point-là. Mais si le réalisme consiste à se dégager des abstractions pour se préoccuper des nécessités concrètes (besoin de vivre, besoin de manger, besoin de paix, etc.), ce réalisme n'est pas l'apanage de ceux qui se refusent à condamner l'hitlérisme.

S'il est des groupements qui, par destination, pratiquent ce réalisme dans la pensée et dans l'action, ce sont les syndicats ouvriers. Or, il est bien remarquable que tous — unitaires ou confédérés — se dressent contre le mouvement hitlérien. Rappelons les interventions de Jouhaux à Genève, les résolutions du Congrès de la C. G. T., les motions de la Fédération syndicale internationale « *dénonçant avec véhémence les actes de terrorisme et de barbarie perpétrés par le fascisme hitlérien* » — proclamant « *un boycottage général des marchandises et produits allemands* » — et faisant appel « *à tous les hommes épris de liberté et de justice afin qu'ils s'associent au mouvement ouvrier international dans sa lutte pour la défense des libertés* »

(3) Ordre du jour des J. L. R. après la rencontre dite de la Jeunesse française avec la Jeunesse allemande : cet ordre du jour constate « *qu'aucun accord ni aucune entente n'est possible* » entre les J. L. R. « *et les représentants des partis nationalistes allemands, précheteurs de haine et de guerre* » ; il affirme « *la parfaite solidarité* » des J. L. R. avec les anciens membres persécutés des sections d'assaut du Reichsbanner « *dans la lutte qu'ils continuent à soutenir contre les horreurs de la Croix Gammée.* » Voir dans le même sens, l'ordre du jour de la LAURS (*Cahiers* 1933, p. 323). Ailleurs même, des revirements se sont produits : l'initiateur de la rencontre se prononce publiquement aujourd'hui contre l'idée de conversations franco-hitlériennes sans conditions ni garanties.

humaines, sans l'existence desquelles il n'est pas de civilisation ».

Ces réalistes par excellence pensent, parlent et agissent comme le Comité central.

* *

Hardiesse ou timidité en face des problèmes sociaux ?

La question n'a rien à voir avec notre différend.

Je ne connais pas, dans la Ligue, de conservateurs sociaux. Il y en eut : ils sont partis du temps de Pressensé. Ferdinand Buisson était-il un conservateur ? Les hommes d'aujourd'hui sont-ils devenus infidèles à son enseignement, à la tradition de Pressensé ?

C'est le Comité central unanime qui a présenté au Congrès d'Amiens la résolution sur les puissances d'argent, avec son paragraphe final : « *Convaincu que l'égalité reste incomplète et la liberté entravée tant que les droits des travailleurs, et leur existence même, dépendent exclusivement des puissances économiques qui les emploient, le Congrès déclare que le respect des Droits de l'Homme et l'entière application des principes démocratiques ne pourront être assurés pleinement que par la transformation du régime économique et social, complètement logique et nécessaire de la Révolution française.* »

Hors de la Ligue, faut-il noter que tous les groupements révolutionnaires, tous les hommes représentatifs de l'anti-capitalisme — Jouhaux, Léon Blum, Renaudel, aussi bien que Marcel Cachin — sont les adversaires déclarés de l'hitlérisme ? L'hitlérisme, par contre, a des admirateurs (on le verra plus loin) parmi les conservateurs les plus endurcis.

Ce n'est point là ce qui nous sépare.

* *

Attachement inégal au maintien de la paix ?

Nous rencontrons ici une accusation dont on n'a pas fait mystère : le Comité central, impuissant à défendre la paix, prendrait son parti de la guerre. Mais c'est une accusation sans fondement et sans preuves.

Impuissance à défendre la paix ? C'est le Comité central qui a, dès 1919, dénoncé les erreurs et les injustices des traités — qui a, dès 1921, proposé le rapprochement franco-allemand — qui, pendant des années, en France et en Allemagne, a pratiqué ce rapprochement sous les menaces des deux nationalismes conjugués — qui a mené la campagne la plus immédiate et la plus tenace contre l'occupation de la Ruhr — qui a préparé et rendu possible le grand changement de 1924, l'évacuation de la Ruhr, l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations, les accords de Locarno et la politique « européenne » de Briand.

C'est le même Comité Central qui soutenait, au Congrès de Rennes (1929), une proposition de désarmement général, dont on a pu dire qu'elle était la plus précise et la plus hardie qu'on ait encore produite en France — le même Comité central qui apportait au Congrès de 1932 une résolution

sur l'aménagement des traités, que ce Congrès (entre tous pacifiste) adoptait en ses dispositions les plus nombreuses et les plus essentielles.

Inclination à la guerre ? Où et quand ? Le Comité central n'a pas cessé de condamner et de combattre, non seulement la guerre préventive, mais toute politique d'égoïsme national. On lui attribue, il est vrai, l'idée d'une « *croisade des démocraties contre les fascismes* », mais c'est une attribution gratuite : on ne pourrait pas citer de lui, de ceux qui le représentent, une seule phrase, écrite ou parlée, qui préconise une action militaire. Toutes ses manifestations s'inspirent d'une volonté de paix, qui ne le cède en fermeté à aucune autre.

La vérité, c'est qu'un égal attachement à la paix peut se traduire par un choix différent quant aux moyens de la préserver.

Plusieurs voies s'offrent, entre lesquelles on se partage. Mais nul, d'un côté ou de l'autre, n'a le droit de mettre en doute la sincérité pacifiste des autres.

Comme le dit Albert Bayet en s'opposant aux partisans de ces « *mesures économiques* », prévues dans la résolution du 19 octobre (Lumière du 18 novembre) : « *Ce n'est un regret profond de me sentir en désaccord avec eux, d'autant que je sais mieux que personne leur dévouement à la cause de la paix. Nous ne différons d'avis que sur la méthode à suivre pour servir un idéal commun.* »

De même, le jugement qu'on porte sur le régime hitlérien, l'attitude qu'on prend en face de ce régime, ne sont pas la mesure d'un dévouement plus ou moins profond à la cause de la paix. Question de méthode, non d'idéal.

* *

Dernière tentative d'explication : un penchant à l'un sacrée chez les uns, une répugnance absolue chez les autres à toute collaboration avec les nationalistes.

Celle-là, non plus, ne tient pas.

Elle ne tient pas pour le passé. J'ai rappelé notre opposition agissante, combative, au Bloc national. Ajoutez, depuis lors, les luttes contre le nationalisme kériilliste, lavalien ou tardieusard — les manifestations répétées pour l'évacuation de la Rhénanie, pour le règlement définitif des réparations et des dettes, pour le moratoire Hoover, pour le désarmement effectif, pour la suppression de la fabrication privée et du commerce privé des armes, contre les prétextes de sécurité masquant le refus de désarmer... Manifestations non point platoniques, mais publiques et contradictoires, avec les nationalistes devant nous, et leurs matraques sur nous...

Les choses auraient-elles changé depuis l'avènement de Hitler ? Où avons-nous fait chorus avec les bandes nationalistes ? Une seule fois, la Ligue a été conviée à un meeting d'union sacrée, contre l'antisémitisme hitlérien : le Président et le Secrétaire général ont refusé de s'y rendre. Partout ailleurs — les organisateurs de réunions le savent bien — les nationalistes ont tenté de saboter nos

meetings : preuve évidente de leur accord avec nous !

Au contraire, des nationalistes, des réacteurs politiques ou sociaux, de plus en plus nombreux, affichent leur admiration pour le régime hitlérien — ou, plus généralement, pour le fascisme sous toutes ses formes. L'adulation de Mussolini est un article courant dans la presse bien pensante. Hitler, à son tour, devient un modèle, et les hitlériens des héros.

Ainsi le représente M. André Germain (4), chrétien militant, tremblant devant le bolchevisme, et que sa haine pour Moscou jette aux genoux du Führer : « *Les hitlériens d'Allemagne, comme les fascistes d'Italie, sont... les croisés d'aujourd'hui en face des révoltés éternels.* » En face d'eux, que pèse la France démocratique ? « *Son malheur est de n'avoir ni chefs ni doctrine, de flotter, depuis cinquante ans, bercée par des chansons vieilles, guidée par des maîtres incohérents.* » Dans « *le drame immense qui oppose Hitler et Moscou* » — Moscou dont « *le cri ne peut engendrer, en se dressant contre les lois éternelles, que misère et confusion* » — ce chrétien épouvanté, ce conservateur éperdu, choisit Hitler, instrument de Dieu, gardien de l'ordre social, le propose en exemple et souhaite une alliance avec lui (5).

Ce cas est moins rare qu'on ne l'imagine. Entendez, autour de vous, les confidences du bourgeois moyen, de l'homme gêné dans ses affaires, alarmé par la crise, et imprégné de son journal : « Certes, je n'approuve pas tout ce que fait Hitler, mais en un sens il a du bon : il a maté les communistes ! »

Voici maintenant le réactionnaire à l'état pur : M. François Le Grix, directeur de la *Revue hebdomadaire* et grand ami de M. Tardieu (6). Pour lui, l'Allemagne hitlérienne est « *créancière de la civilisation* » parce qu'elle a renforcé « *le rempart commun contre le bolchevisme* », mais aussi parce qu'elle apporte des éléments neufs pour « *remplacer le vieux mythe démocratique épuisé.* »

C'est pourquoi la France, si elle veut vivre, doit se conformer à l'hitlérisme. Le salut tient en deux règles, l'une pour le dedans, l'autre pour le dehors : premièrement, se purger « *d'une idolâtrie mortelle* » (celle des Droits de l'Homme) afin de retrouver « *le respect de soi-même, le culte de sa force* » ; secondement, abjurer le « *mensonge idéologique* » de Genève. Alors, nous pourrions faire la paix avec l'Allemagne hitlérienne.

Car ceux qui menacent la paix, ce ne sont pas les nationalistes d'Allemagne, d'Italie, de France ou d'ailleurs, mais les démocrates français, les pa-

(4) *Hitler ou Moscou*, chez Denoël et Steele.

(5) Hitler n'est pas le seul objet de l'admiration de M. Germain. Tout hitlérien y a droit. C'est ainsi qu'il consacre un chapitre apologétique à Horst Wessel, « *pur idéaliste... âme crucifiée* », dont la gloire rayonnante « *verse aux hommes ce vin qui est seul digne de les enivrer : l'héroïsme* ». On sait que Horst Wessel est mort dans une rixe entre souteneurs.

(6) *Vingt jours chez Hitler*, Bernard Grasset, éditeur. J'ai donné un aperçu de ce livre dans *La Lumière* du 22 juillet.

cifistes briandistes : « *C'est eux que l'on entend prêcher la croisade contre l'impudent qui a déjoué leurs calculs, commis la faute de goût de décevoir et d'alerter tous les amoureux de l'Allemagne géthienne, staëlienne, wilsonienne... Une bonne petite guerre préventive leur apparaît comme la plus simple des opérations de police pour se débarrasser de leur cauchemar... Ils referaient LA GUERRE DES DÉMOCRATIES!...* »

Cette grossière légende de croisade, de guerre préventive, de guerre des Démocraties, avouez qu'il est savoureux de la retrouver sous cette plume nationaliste, chez ce restaurateur du culte de la force, émule d'un Tardieu !

Mais, lui-même, il fait école. Si Hitler ne suscite pas chez tous les réacteurs une égale admiration, il leur inspire à tous l'estime et le respect. Estime pour l'homme à poigne, respect pour sa puissance. Ses armements même ne sont pas une mauvaise affaire, mais l'occasion bienvenue d'éviter, en France, tout désarmement.

Ainsi la *Revue des Deux-Mondes* prend allègrement son parti du réarmement hitlérien : il suffira de lui opposer nos alliances et notre force, car, dit le *Temps* qui la commente, « *toute diminution de notre puissance militaire dans les circonstances actuelles serait criminelle* ». De source sûre, il paraît que cette opinion, qui ménage en Hitler un épouvantail profitable, ne soulève point d'indignation l'Etat-major.

On voit par là jusqu'à quel point, nous qui nous opposons au moindre réarmement, nous nous faisons les complices du nationalisme et du militarisme français !

Au fond, ce classement est normal.

Il est normal que les défenseurs des Droits de l'Homme répudient un régime qui repose sur la négation des Droits de l'Homme. Il est normal que les partisans de la force se sentent des affinités avec la brutalité triomphante. L'univers humain est moins divisé en patries territoriales qu'en patries spirituelles. Par delà les frontières, tous les esprits libres, toutes les âmes indépendantes, sont unis dans les mêmes aspirations, dans les mêmes victoires et dans les mêmes deuils — comme sont unis, sur l'autre front, tous les esprits autoritaires et toutes les âmes d'esclaves.

Ainsi nous touchons au cœur du problème. Ayant écarté toutes les fausses explications du différend qui peut séparer des ligueurs dans la résistance au fascisme, nous voici en face des vraies divergences.

Nous les analyserons dans un prochain article.

(A suivre.)

EMILE KAHN.

VIENT DE PARAITRE :

LE FASCISME ITALIEN

par Luigi Campolongo

UN NOUVEAU TRACT

BULLETIN

DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

POUR LA LIBERTÉ INDIVIDUELLE

L'application de la loi du 9 février 1933

La loi sur les garanties de la liberté individuelle dont la Ligue s'honore d'avoir obtenu le vote, est en application depuis plusieurs mois. Elle a été l'objet de critiques et même de vives attaques. On a tenté de démontrer qu'elle assurait l'impunité des coupables sans garantir la liberté des innocents.

Nous demandons à tous ceux de nos collègues qui, par leurs fonctions, ont été amenés à concourir à l'application de cette loi (tels que magistrats, avoués, avocats) de nous faire savoir :

1° Quelles critiques sont, dans leur milieu, le plus souvent faites en ce qui concerne les dispositions de la loi ?

2° Ce qu'on peut répondre à ces critiques.

3° Quelles difficultés d'ordre pratique se sont révélées dans l'application de la loi ?

4° Comment ces difficultés pourraient être aplanies ?

5° Si un ajustement de la loi paraît nécessaire et sur quels points ?

Tous nos collègues savent que, prenant prétexte de quelques imperfections de cette loi et de quelques difficultés d'application, des adversaires cherchent à la déconsidérer tout entière et mènent campagne pour son abolition.

Nous leur demandons de nourrir le dossier que nous constituons en vue de défendre le principe de la loi et, s'il y a lieu, de proposer les modifications de détail qui pourraient la rendre mieux opérante.

Les lenteurs de la justice

Les justiciables se plaignent constamment à nous des lenteurs de la justice, tant civile que criminelle.

Si l'on élimine celles de ces plaintes qui ne sont pas fondées et s'expliquent seulement par la hâte ou sont les intéressés de voir appeler leur cause ; si, d'autre part, l'on fait abstraction des lenteurs dues à l'encombrement de certains tribunaux, notamment dans les grandes villes, il semble que le C. P. C. et le C. I. C. pourraient être utilement amendés en vue d'assurer une justice plus rapide.

Nous demandons à nos collègues (magistrats, avoués et avocats) de nous indiquer quelles sont à leur avis les modifications qui pourraient être apportées à nos codes de procédure et qui, sans diminuer en rien les garanties dont jouissent actuellement les justiciables, permettraient d'arriver plus rapidement à une décision de justice et d'assurer dans de moindres délais l'exécution des décisions rendues.

SOUS PRESSE :

CONGRES DE 1933

(Compte-rendu sténographique)

Prix de souscription : 12 francs

SECTIONS ET FÉDÉRATIONS

Conférences

19 mars. — Collonges (Ain) : M. Levrier, président de la Section.

8 octobre. — Genouillé (Charente-Inf.) : M. André Maudet, président fédéral.

8 octobre. — Castillon (Ariège) : M. Raymond Arasse.

22 octobre. — Marcilly-sur-Seine (Marne) : M. Michon, membre du Comité central.

26 octobre. — Noisy-le-Sec (Seine) : M. Abason, président de la Section Paris-6^e.

29 octobre. — Carentan (Manche) : M. Delahaye.

29 octobre. — Tonny-Boutonne (Ch.-Inf.) : M. Maudet.

29 octobre. — Valenciennes (Nord) ; assemblée générale, M. Emile Kahn, secrétaire général de la Ligue.

Novembre. — Collonges (Ain) : M. Levrier, président de la Section.

4 novembre. — Evreux (Eure) : M. Victor Basch, président de la Ligue, Von Gerlach, président de la Ligue allemande.

4 novembre. — Gentilly (Seine) : M. Gumbel.

5 novembre. — Maubeuge (Nord) : M. Georges Gombault, membre du Comité Central.

8 novembre. — Vincennes (Seine) : M. Abason.

Désarmement

10 novembre. — Liste des Sections ayant adopté le projet de résolution proposé par le Comité international consultatif du Désarmement :

Ariège : Ariège (Fédération de l') ;
 Ardennes : Rocroi ;
 Charente : Saint-Séverin ;
 Côte-d'Or : Côte-d'Or (Fédération de la), Dijon ;
 Doubs : Pontarlier ;
 Eure : Bernay, Nonancourt ;
 Finistère : Pont-Aven ;
 Ile-et-Vilaine : Rennes ;
 Isère : Cremieu ;
 Marne : Reims ;
 Morbihan : Vannes ;
 Moselle : Forbach ;
 Nièvre : Moulins-Engilbert ;
 Pas-de-Calais : Noyelle-Godault ;
 Savoie (Haute) : Chamonix, Monnetier-Mornex ;
 Seine : Noisy-le-Sec, Vincennes ;
 Saône-et-Loire : Châlons-sur-Saône ;
 Seine-et-Oise : Neauphle-le-Château ;
 Sèvres (Deux) : Pamproux, Pressuire ;
 Vendée : La Roche-sur-Yon.

Campagnes de la Ligue

Dictature hitlérienne. — Magny-en-Vexin (Seine-et-Oise) félicite la procédure indigne suivie au cours du procès de Leipzig et fait confiance au Comité central pour mener une vigoureuse campagne contre ce procès qui est un défi à la conscience universelle.

— Rosières (Somme) proteste contre la parodie de justice que constitue le procès des incendiaires du Reichstag et, en particulier, contre l'inculpation de Torgler, Dimitroff, Popoff et Taneff, dont l'innocence est certaine.

— Saint-Severin (Charente) stigmatise l'attitude du gouvernement hitlérien qui par son action sauvage se met au ban de l'humanité ; la Section dénonce la parodie de justice que semble être le procès de Leipzig.

Ecole laïque. — Baugé (Maine-et-Loire), protestant contre les agissements des instituteurs et professeurs catholiques dans les écoles laïques, demande le respect de la liberté de pensée dans les écoles publiques.

— Saint-Severin (Charente) amène le vœu que les fournitures scolaires soient gratuites pour les élèves et à la charge de l'Etat, afin que la loi de 1881 sur l'enseignement primaire reçoive son plein effet.

Mandats, vote. — Luçon (Vendée), ayant déjà exprimé le vœu de voir ramener à quatre ans la durée du mandat municipal, félicite le Comité central de son initiative en vue de faire abroger la loi du 10 avril 1929 ; renouvelle son insistance pour que les droits du suffrage universel soient

vegardés et propose d'agir dans ce sens dès la rentrée des Chambres.

Saïgon (Verdict de). — Grasse (Alpes-Maritimes) invite le Comité central à étudier de nouveau la situation des condamnés politiques d'Indochine, à faire les enquêtes nécessaires et à entreprendre une campagne énergique pour faire triompher la justice.

— Villefranche-de-Lauragais (Haute-Garonne) demande au Comité central de faire pression auprès des pouvoirs publics et au besoin de provoquer une interpellation parlementaire, afin de connaître la vérité sur les tragiques événements qui se sont déroulés en Indochine.

— Villefranche-de-Lauragais (Haute-Garonne) demande au Comité central de faire pression auprès des pouvoirs publics et au besoin de provoquer une interpellation parlementaire, afin de connaître la vérité sur les tragiques événements qui se sont déroulés en Indochine.

— Vincennes (Seine) proteste contre le verdict de Saïgon et invite le Comité central à agir immédiatement et énergiquement pour obtenir du Gouvernement l'amnistie des condamnés politiques indochinois.

Activité des Sections

Alger (Alger), s'alarmant à justes raisons des commentaires de la presse sur les crimes crapuleux, émet le vœu que les instructions des affaires criminelles se fassent avec le plus de discrétion possible, afin de préserver la jeunesse des idées malsaines ; il y a là une question de moralité et de salut public.

Asnières (Seine) demande au Comité central de transmettre au Parlement français et aux élus, membres de la Ligue, la partie de la résolution adressée au Comité consultatif du Désarmement demandant le monopole national de la fabrication des armements.

Aulnay-sous-Bois (Seine-et-Oise) approuve la proposition de publier les noms des votants du Comité central dans les Cahiers, qui doivent être le journal officiel de la Ligue, dans toutes les questions concernant l'intérêt général ; demande la publication en fin d'année du tableau de présence des membres du Comité central.

Baugé (Maine-et-Loire) demande que toutes les organisations politiques, syndicales, philosophiques, littéraires, religieuses aient un égal droit de parole par T. S. F.

Belvès (Dordogne) demande au gouvernement de sévir impitoyablement contre les propagateurs de fausses nouvelles en matière d'informations sur la politique extérieure.

Bernay (Eure) demande au Comité central d'adresser une protestation énergique auprès de l'autorité militaire qui a décidé de radier de son grade un lieutenant de réserve qui a signé une adresse de sympathie à un objecteur de conscience.

Carassonne (Aude) attire l'attention du Comité central sur le cas du citoyen Grégoire, objecteur de conscience, condamné à 9 mois de prison et lui demande d'agir en vue de sa libération (5 octobre).

Carentan (Manche) demande le respect des minorités juives en Allemagne ; la continuation de la conférence du désarmement avec ou sans l'Allemagne ; la création en face de l'Allemagne d'un front uni et fermement maintenu des grandes puissances : Angleterre, Etats-Unis, France, Russie, ce qui constituerait la plus sûre garantie de la paix ; la poursuite d'une politique de désarmement général et contrôlé.

Champagne-sur-Seine (Seine-et-Marne) se félicite de la position prise par la Ligue au Congrès d'Amiens contre les puissances d'argent et souhaite l'application dans le plus bref délai des motions votées.

Champigny-sur-Marne (Seine), à la suite du suicide de la petite Sonia Rozenwitz occasionné par la crainte des menaces dont elle fut l'objet, émet le vœu que l'enquête administrative aboutisse rapidement aux sanctions qui s'imposent en dépit de la solidarité policière.

Chartres (Eure-et-Loir) émet le vœu que soit admise dans toutes les affaires criminelles l'expertise contradictoire par des médecins psychiatres ; émet le vœu que le Comité central procède à une enquête immédiate sur l'affaire des tanks vendus par une firme française à l'Allemagne par l'intermédiaire de la Hollande.

Châtillon-sous-Bagneux (Seine) demande d'intervenir au Parlement afin d'obtenir un meilleur aménagement fiscal.

Ecueil (Indre) demande qu'une enquête soit faite sur l'affaire des tanks vendus par la firme Schneider à l'Allemagne par l'intermédiaire de la Hollande et, si le fait est exact, quelle est la cause du silence absolu de la grande presse sur cette affaire ; la Section invite le Comité central à présenter au besoin son appui au solliciteur anglais venu à Paris

pour faire la lumière sur la mort mystérieuse de miss Dorothy Wright.

Gaillon (Eure) émet le vœu que les sociétés dites de capitalisation soient soumises aux mêmes vérifications que les Caisse d'épargne et que leur fonctionnement, et leur état financier soient contrôlés par des inspecteurs des finances délégués par le Parlement.

Hennebont (Morbihan) demande pour rétablir l'équilibre des finances : la répression énergique des fraudes fiscales et des sanctions sévères contre les fraudeurs ; un prélèvement sur les fortunes de tous les enrichis de la guerre ; la suppression de toutes les pensions abusives ; la suppression du privilège des bouilleurs de cru ; proteste contre la spéculation des minotiers, boulangers, bouchers et regrette que le gouvernement ne fasse rien pour la défense du droit des consommateurs.

Langeac (Haute-Loire) réprouvant l'odieux commerce de canons qui arme clandestinement les hitlériens, demande de faire pression sur le gouvernement républicain pour exercer les poursuites qui s'imposent et nationaliser la fabrication et le commerce des armes.

Lorient (Morbihan) demande que soit apporté à l'alm-nach la modification suivante : le 11 novembre, « fête de l'Armistice », au lieu de « fête de la Victoire » ; proteste contre l'interdiction d'une manifestation pacifiste à Champenoux (Meurthe-et-Moselle) ; proteste contre l'attitude de la presse dans le reportage des crimes et s'élève contre sa tendance à mettre en cause des tiers qui n'ont rien à y voir.

Meudon (Seine-et-Oise) se prononce pour la constitution d'un front unique de la Démocratie mondiale devant le danger hitlérien ; pour l'obligation pour tous les pays d'entreprendre la rééducation de la mentalité nationaliste (en particulier en Allemagne) ; pour la continuation et l'intensification des efforts de la Ligue pour le contrôle des armements ; pour l'opposition à la politique des marchands de canons ; pour la collaboration aux manifestations réprobatoires du procès de Leipzig ; pour l'invitation à tous les Gouvernements de surveiller la situation militaire de l'Allemagne dans l'intérêt de la paix.

Mézières (Ardennes) demande aux Pouvoirs publics d'ouvrir une enquête sur la mort de la petite Sonia Rozenwig et de punir les responsables ; demande l'établissement d'une fiscalité nouvelle en vue de demander à d'autres que les consommateurs, le redressement financier.

Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais) demande que cesse le privilège scandaleux du Bureau Veritas et que l'autorisation de prendre la mer ne soit donnée aux bateaux que par les fonctionnaires de l'Inscription maritime.

Moulins (Allier) demande que disparaisse la profonde injustice dont son victimes les anciens retraités des Compagnies secondaires de Chemins de fer, exclus du bénéfice des lois sociales.

Noisy-le-Sec (Seine) émet le vœu que la Ligue intensifie sa campagne en faveur de la paix et du désarmement ; que la Société des Nations ne perde pas contact avec le gouvernement allemand même hitlérien et mette tout en œuvre pour que cette nation reprenne sa place dans la Société des Nations, afin d'établir une paix générale entre les peuples ; que la même politique soit suivie par le B. I. T.

Orsay (Seine-et-Oise) demande d'envisager la protection des instituteurs qui se refusent à inculquer aux enfants des sentiments bellicistes.

Pantin (Seine) demande que disparaisse l'inégalité dans les droits entre les enfants légitimes et les enfants naturels ; que le nom de la mère soit obligatoirement mentionné dans l'acte de naissance de l'enfant naturel, ce qui, pour elle, vaudra reconnaissance de cet enfant ; que cette naissance soit inscrite en marge de l'acte de naissance de la mère et de celui du père, après reconnaissance par celui-ci ; qu'il soit accordé à l'enfant naturel des délais plus longs pour la recherche de la paternité et que la preuve testimoniale soit admise ; demande que la pension d'un enfant dont les parents sont en instance de divorce, lui soit versée directement par l'Etat qui recouvrera ces frais sur le père en matière de contribution directe.

Paris-10^e, émue par l'influence fâcheuse que la publicité des crimes produit sur la jeunesse, émet le vœu que les communiqués transmis à la presse soient brefs et succincts, de façon que soient évités les détails souvent inexacts et scandaleux ; que la publicité par l'image soit interdite en ce qui concerne les criminels ; demande que soit réglementée la vente des stupéfiants et des soporifiques, librement répandus sous forme de spécialités, malgré les conséquences souvent tragiques de leur emploi.

Paris-18^e (Grandes-Carrières), constatant le danger que présentent pour la société les demi-fous menant en apparence une vie normale, demande : que le service des visites à domicile soit intensifié ; qu'on établisse dans les asiles un plus grand nombre de services ouverts sous la surveillance

de la police et des médecins ; qu'on tâche d'établir des services intermédiaires d'assistance entre la sortie de l'asile et le retour à la vie ordinaire ; que tous les enfants anormaux puissent être traités de suite dans des établissements spéciaux ; qu'en matière de justice, chaque délinquant soit toujours examiné par un psychiatre ; la Section souhaite que le public arrive à considérer la folie, non comme une tare, mais comme une maladie et n'hésite pas, au besoin, à faire donner les soins nécessaires.

Paullac (Gironde) demande que des délégués désignés par les associations des parents et des anciens élèves soient autorisés à contrôler la quantité et la qualité de la nourriture distribuée dans les établissements d'enseignement.

Prahecq (Deux-Sèvres) émet les vœux : que la Ligue prenne l'initiative d'une campagne pour créer dans le monde à l'aide de tracts, conférences et brochures, et en unissant tous les démocrates, un courant d'opinion favorable au désarmement moral et une résistance à l'esprit de guerre ; que les allocations aux familles nombreuses ne soient versées à ces dernières que lorsque les enfants en âge de scolarité fréquentent l'école ; que les représentants du suffrage universel accomplissent l'œuvre pour laquelle ils ont été élus en 1932, au moment où va s'ouvrir la discussion budgétaire ; que l'incompatibilité soit également prononcée entre les fonctions du parlementaire et celles d'administrateur ou avocat de sociétés ; la Section félicite la S. D. N. d'avoir dénoncé la violation du pacte par le Japon dans sa guerre contre la Chine et l'encourage à appliquer les articles de ce pacte toutes les fois qu'il sera nécessaire ; elle proteste contre la lenteur de la justice dans l'affaire des fraudes fiscales ; elle demande que tout titulaire d'une retraite d'ancienneté militaire ou civile ne puisse être chargé d'un emploi par l'Etat tant que subsistera le chômage ; regrettant la politique d'économie appliquée à l'enseignement, elle prie le gouvernement de mettre tous les fonds nécessaires à une organisation pédagogique rationnelle et demande que l'éducation et l'instruction de l'enfance et de l'adolescence soient l'objet des soins les plus attentifs de la République.

Reims (Marne), considérant que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes doit être respecté par un gouvernement républicain, s'élève avec vigueur contre la politique menée à l'égard de la petite République d'Andorre qui ne demande que le droit d'administration intérieure ; la Section demande aux Pouvoirs publics de sanctionner les fautes commises et de respecter la volonté du peuple andorran.

Saint-Séverin (Charente) se réjouit de l'accueil réservé aux proscrits allemands par la démocratie française et félicite l'Université de France d'avoir offert une chaire de professorat à l'illustre savant Einstein ; proteste contre la formation d'une section du parti national-socialiste à Dunkerque.

Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise) émet le vœu qu'à l'avenir le Comité central envoie à chaque ligueur, à l'époque des élections des membres du Comité central, les notices biographiques de chaque candidat pour qu'il puisse en prendre connaissance bien avant les élections.

Sotheville-les-Rouen (Seine-Inférieure) regrettant que les verdicts des tribunaux soient d'une telle faiblesse qu'ils encouragent les brutalités dont souffrent certains enfants-martyrs, demande l'élevation des peines prévues par le Code civil, l'application constante du maximum et la suppression de l'admission des circonstances atténuantes ; demande que soit complétée et renforcée la loi protégeant les enfants ; que soit donné aux assistantes sociales et aux instituteurs le pouvoir d'avoir un droit de regard sur l'éducation des enfants et le droit d'intervenir auprès des parents indignes ; que les enquêtes de police soient menées avec plus de diligence dans le cas de plaintes déposées par des voisins.

Villefranche (Rhône) demande au Comité central d'intervenir auprès du Ministère des Travaux publics, afin de compléter et de faire appliquer impitoyablement les règlements de police et le code de la route, pour remédier à une situation nuisible à tous les usagers de la route, de même qu'aux paisibles habitants.

LISEZ ET FAITES LIRE :

HISTOIRE DE LA LIGUE

Par Henri SEE.

Prix : 8 francs

A NOS SECTIONS

SERVICE JURIDIQUE

I. — Nos interventions

Des démarches ont été faites dans les affaires suivantes, (Nous indiquons, tout d'abord, le nom de la Fédération et de la Section, puis la cote du dossier, enfin le Ministère auprès duquel nous sommes intervenus) :

1^o Affaires soumises par les Fédérations

Aisne, Basse, Budget.
Basses-Pyrénées, Biarritz, brutalités policières, Justice ; Lartigue, Justice.
Saône-et-Loire, Bloudeau, Finances.
Seine-et-Oise, Chemins de fer du Nord, réclamations des voyageurs, Travaux publics.

2^o Affaires soumises par les Sections

Agen, Ligue italienne, Fantinelli (Pietro), Travail.
Angers, Vihiers, Reuillies (Anatole), Budget.
Albert, Duprez, Air.
Autun, Autun, abus du commissaire de police, Intérieur.
Auxerre, Loffroy (Edouard), Guerre.
Belfort, Belfort, abus d'autorité, Guerre.
Bône, Matarelli, Guerre ; Rey (Marcel), Guerre.
Bourges, Valois, Guerre.
Cartignes, Godbille, Pensions.
Condé-sur-Noireau, Condé-sur-Noireau, suppression d'un poste d'institutrice, Education nationale.
Corbehem, Pas-de-Calais, rattachement des Cheminées à la commune de Corbehem, Intérieur.
Dakar, Sénégal, loi de huit heures, Colonies.
Eaubonne-Ermont, Tcharkas, Justice.
Ecouen, Chemins de fer de banlieue, places debout dans les wagons de la Cie du Nord, Travaux publics.
Etampes, Etampes, élections municipales, Finances.
Grenoble, Braslawsky (Moysie), Justice.
Hamman-Lif, Nataf (Joseph), Affaires étrangères.
La Grèche, Brangier (Jacques), Pensions.
Lamonzie-Saint-Martin, Croux (Raoul), Finances.
La Rochelle, Rappet (Pierre), Justice.
Le Puy, Valette (Mme), Finances.
Ligue italienne, Gianca (Lionello), Travail ; de Luca (Antonio), Travail ; Jacometti (A.), Préfet de police ; Morruccio (Victor), Travail ; Patriarca (Armando), Travail ; Pesel (Joseph), Travail.
Ligue tchécoslovaque, Dufek (Oscar), Guerre.
Longuyon, Pleu et Poirot, Président du Conseil.
Majunga, Siti Rahamet ben Saïd Abdallah, Colonies.
Marseille, Antelme (Louis), Pensions ; Khuat Hun Nham, Guerre ; Lo Djeno, Colonies ; Vin (Louis), P.T.T.
Montreuil-sous-Bois, Chiaffredo (Berta), Justice.
Nancy, Seitz (Joseph), Guerre.
Paris-3^e, Blanquet (Joseph), Guerre.
Paris-4^e, Zarade Joseph, Finances.
Paris-10^e, Houry, P.T.T.
Peyrehorade, Dupaya, Intérieur.
Pontarlier, Paillard (Thérèse), Education nationale.
Rabat, Guithon, Pensions.
Rion-des-Landes, Rion-des-Landes, fermeture d'écoles congréganistes, Intérieur.
Saint-Cyr-l'École, Persin (Louis), Intérieur.
Saint-Etienne, Joly (Gaston), Guerre.
Sarrebouurg, Instruction publique, suppression des classes enfantines à Sarrebouurg Education nationale.
Sidi-bel-Abbès, Algérie, personnel des banques, Finances.
Taboudouch, inscription aux registres d'état civil d'indigènes de certaines communes d'Algérie, G. G. d'Algérie.
Tannings, Pera Secundino, Justice.
Teil, Aubenas, application loi Loucheur, Santé publique.

II. — Réclamations

Les Sections ci-dessous sont priées de nous retourner rapidement les dossiers dont les cotes suivent :

Constantine, Atard (Michel), Guerre; Lavion (Mlle), Finances.

Affreville, Ahmed Zoudoni Mohamed ben Taleb.

Amale, Khalifaoui Shimane ben El Hadj, Bakri.

Briare, Pasquier (Molse).

Dunkerque, organisation nazi dans Société allemande pour agrandissement port de Dunkerque.

Epemay, Foisotte (Ch.).

Fianarantsoa, Dufourmontel.

Forbach, Adamy (Adolphe).

Koléa, Patanier (Alfred).

La Roche-sur-Foron, Bertault (René).

La Rochelle, Gaillet (Emile).

Ligue italienne, Degaspéri, Intérieur.

Maroc, Mohamed ben Djilali.

Nice, Bertoni (Marie).

Nîmes, Planque et Vittori, Colonies.

Paris-4^e, Coq (François).

Paris-14^e, Gang.

Paris-20^e, Malissier (Jean).

Saint-Ouen, Roy (Gaston).

(26 octobre - 15 novembre.)

TRESORERIE

Envois d'argent

Boné (Aisne), 30 fr. 65; Cherchel (Alger), 34 fr.; Taboudouch (Algérie), 47 fr.; Trévol (Allier), 48 fr. 65; Digne (Basses-Alpes), 15 fr. 90; Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes), 88 fr.; Essoyes (Aube), 40 fr.; Capdenac (Aveyron), 74 fr. 65; Cransac (Aveyron), 223 fr. 35; Rodez (Aveyron), 46 fr. 70; Mouries (B.-du-R.), 140 fr.; Treis (B.-du-R.), 85 fr. 40; Massiac (Cantal), 3 fr. 65; Saint-Xandre (Charente-Inf.), 32 fr. 50; Bougie (Constantine), 20 fr.; Ojhat (Corrèze), 120 fr.; Belvès (Dordogne), 20 fr.; Auidincourt (Doubs), 12 fr. 65; Nonancourt (Eure), 300 fr.; Pacy-sur-Eure, 392 fr.; Bazèges (Haute-Garonne), 400 fr.; Villefranche-de-Lauragais (Haute-Garonne), 18 fr.; Gimont (Gers), 52 fr. 30; Ambarès (Gironde), 20 fr.; Saint-Martin-de-Sescas (Gironde), 300 fr.; Saint-Julien-en-Born (Landes), 58 fr. 85; Marcellly (Loiret), 174 fr.; Miramont (L.-et-G.), 126 fr.; Pougues-les-Eaux (Nièvre), 11 fr. 90; Wattrelos (Nord), 206 fr. 65; Beauvais (Oise), 20 fr. 50; Grenay (P.-de-C.), 29 fr. 30; Bois-d'Oingt (Rhône), 300 fr.; Modane (Savoie), 56 fr.; Paris-1^{er}, 18 fr.; Paris-11^e, 6 fr.; Paris-13^e, 22 fr. 50; Bagnolet (Seine), 168 fr. 65; Boulogne-sur-Seine (Seine), 427 fr. 50; Plessis-Robinson (Seine), 150 fr.; Baubonne-Ermont (S.-et-O.), 20 francs; Franconville (S.-et-O.), 20 fr.; Pamproux (Deux-Sèvres), 31 fr. 90; Sauzé-Vaussais (Deux-Sèvres), 96 fr.; Saint-Tropez (Var), 20 fr.; Salernes (Var), 20 fr. 50; Les Moutiers-les-Maufaits (Vendée), 20 fr. 50; Gérardmer (Vosges), 40 fr.; Basse-Terre (Guadeloupe), 40 fr.

Frais d'envoi et fournitures

Les Sections suivantes ont été débitées pour montant d'envoi (tracts, imprimés, fournitures) :

Laon (Aisne), 8 fr.; Tréloup (Aisne), 2 fr. 40; Trosly-L^{rs} (Aisne), 23 fr. 45; Givet (Ardennes), 16 fr.; Orbec (Calvados), 17 fr. 05; Trouville (Calvados), 7 fr. 25; Saint-Amand-Montrond (Cher), 8 fr.; Chateaufort-d'Isère (Drôme), 6 fr. 80; La Loupe (E.-et-L.), 7 fr. 25; Pont-Aven (Finistère), 8 fr.; Castillon-s.-Dordogne (Gironde), 3 fr. 25; Preignac (Gironde), 22 fr. 40; Sainte-Maure (I.-et-L.), 7 fr. 20; Tours (I.-et-L.), 5 fr. 35; Lot-et-Garonne (Fédération), 4 fr. 80; Montebourg (Manche), 3 fr. 20; Marcellly (Marne), 2 fr. 90; Pougues-les-Eaux (Nièvre), 22 fr. 40; Mulhouse (Haut-Rhin), 7 fr. 25; St-Genis-Laval (Rhône), 2 fr. 90; Monnetier-Mornex (Haute-Savoie), 3 fr. 25; Paris-18^e (Grandes-Carrières), 14 fr. 50; Saint-Denis (Seine), 1 fr. 60; Vitry (Seine), 6 fr.; Rouen (Seine-Inf.), 6 fr. 70; Chauxmes-en-Brie (S.-et-M.), 8 fr.; Meaux (S.-et-M.), 12 fr. 80; Salernes (Var), 3 fr. 20.

Cartes retournées

Les Sections suivantes ont été créditées pour cartes 1933 retournées :

Cherchel (Alger), 16 cartes, 96 fr.; Cagnes-sur-Mer (A.-M.), 32 cartes, 96 fr.; Essoyes (Aube), 10 cartes, 60 fr.; Isle-Jourdain (Gers), 50 cartes, 300 fr.; Orléans (Loiret), 43 cartes 1933, 2 cartes dames, 264 fr.; Miramont (L.-et-C.), 4 cartes, 24 fr.

Abonnements aux Cahiers

Les Sections suivantes ont été débitées pour abonnements et réabonnements aux Cahiers :

Constantine. — Bougie : Khama Ahmed, 20 fr.;

Gard. — Nîmes : Julien, 18 fr.;

Gironde. — Ambarès : Tedesclu, 20 fr.;

Moselle. — Forbach : Fabre, Génin, 36 fr.;

Oise. — Beauvais : Cahen, 20 fr.;

Puy-de-Dôme. — Clermont-Ferrand : Nony, 18 fr.;

Hautes-Pyrénées. — Lannemezan : Soubdes, Duprat, 36 fr.;

Savoie. — Modane : Joz (trésorier), 20 fr.;

Paris-1^{er}. — Allé, 18 fr.;

Paris-10^e. — Philiba, 18 fr.;

Seine. — Courbevoie : Pallier, 18 fr.;

Seine-et-Oise. — Argenteuil : Hermet, Lejeune, 36 fr.;

Eau-bonne-Ermont : Fourès, 18 fr.;

Franconville : Robert, 18 fr.;

Vendée. — Les Moutiers-les-Maufaits : Daviet, 20 fr.;

Vosges. — Gérardmer : Poulé, Georges, 36 fr.;

Guadeloupe. — Basse-Terre : Gerraty, Wagram, 36 fr.

Réclamations

Les Sections suivantes sont priées de nous faire tenir la liste des ligueurs ayant payé leur cotisation 1933 :

Cherchel (Alger), Cagnes-sur-Mer (A.-M.), Essoyes (Aube), Cransac (Aveyron), Mouries (B.-du-R.), Miramont (L.-et-G.), Boulogne (Seine), Argenteuil (Seine-et-Oise).

POUR UN OBJECTEUR DE CONSCIENCE

Nous avons publié dans notre dernier numéro, p. 668, notre récente intervention en faveur de M. Ferjasse. Nous sommes intervenus à nouveau, par un pneumatique adressé, le 17 novembre, au ministère de la Guerre :

Nous nous autorisons de l'accueil si bienveillant que vous avez bien voulu nous réserver il y a quelques semaines, pour tenter auprès de vous une suprême démarche en faveur de M. Ferjasse.

Nous avions, dans une première lettre, fait valoir les considérations d'humanité qui plaident pour une mesure de grâce. Nous ne sommes pas, vous le savez, partisans de l'objection de conscience. Hier, encore, le Comité central, délibérant sur cette question, prenait une résolution dans laquelle il se prononce contre le principe de l'objection de conscience et se refuse à secondar l'action des organisations fondées pour la propagande de cette doctrine.

Ce n'est donc pas pour l'un des nôtres que nous intervenons auprès de vous, mais pour un homme qui se condamne à la mort et que vous ne pouvez pas laisser mourir dans sa prison.

Nous sommes convaincus de parler ici un langage qui répond à vos sentiments généreux et pleins d'espoir en votre décision, nous vous prions d'agréer, etc.

Nous croyons savoir qu'à l'heure où ce numéro paraîtra, grâce à l'insistance de la Ligue M. Ferjasse aura été libéré.

SITUATION MENSUELLE

Sections installées

9 octobre 1933. — Karikal (Inde-Française), président : M. Pounou Amaloupouille, commerçant, rue de Poitiers.

9 octobre 1933. — Haut-Larboust (Haute-Garonne), président : M. Louis Soule, propriétaire à Poubeau, par Cazeaux-de-Larboust.

17 octobre 1933. — Vieux-Condé (Nord), président : M. Jules Perrot.

19 octobre 1933. — Grenay (Pas-de-Calais), président : M. Édouard Deroubaix, maire.

19 octobre 1933. — Dammartin-en-Goële (Seine-et-Marne), président : M. Derepas.

Le gérant : Henri BEAUVOIS.



Imprimerie Centrale de la Bourse
117, rue Réaumur, Paris

LES FÊTES DE NOEL A ROME

(21 au 30 décembre)

Magnifique voyage comportant la visite de Rome, Naples, Pompéi, Capri, Gênes. Séjour avec pension complète dans des hôtels de premier ordre.

PRIX DU VOYAGE:

Au départ de :	Hôtels de premier ordre	
PARIS	1 ^{re} classe 1.990 frs ;	2 ^e classe 1.695 frs
LYON	— 1.670 frs ;	— 1.470 frs
MODANE ...	— 1.500 frs ;	— 1.350 frs
VINTIMILLE	— 1.490 frs ;	— 1.345 frs

Nombre de places limité.

Demander le programme détaillé du voyage et les conditions d'adhésion aux « Cahiers », Service de la Publicité, 27, rue Jean-Dolent, Paris-14^e, tél. : Gob. 25-41.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Paris-Saint-Lazare à Londres

Le jour : le service rapide le plus agréable et le plus économique est celui de Dieppe-Newhaven (restaurant à bord).

La nuit : 1. Service le plus confortable Le Havre-Southampton (3 fois par semaine dans chaque sens) ; 2. Service journalier rapide et économique Dieppe-Newhaven.

Toutes classes (chemin de fer et paquebot) par Dieppe-Newhaven : 1^{re} et 2^e classes (paquebot) par Le Havre-Southampton. Compartiments-couchettes toutes classes de Paris-Dieppe et vice-versa.



l'almanach Hachette

plus utile



1934

plus attrayant

que jamais !

5 fr.

LES SIÈGES CONSTANT

42, rue Chanzy — PARIS (XI^e)

Tél. : Roquette 10-04

50 % moins cher



Fauteuils cuir patiné

GRAND CONFORT

175 frs

Formes nouvelles depuis... ..

Exposition unique : 200 modèles

La plus importante fabrique spécialisée dans la fabrication du siège de cuir

ATELIERS ET EXPOSITIONS :

42, rue Chanzy - Téléphone : Roquette 10-04

Catalogue L 3 franco

CONVOIS -- TRANSPORTS FUNÈBRES

MARBRERIE - PIERRE - GRANIT

Maison LÉVI-RIVET

24, rue Notre-Dame-de-Nazareth, PARIS (3^e) .. Téléphone : ARCHIVES 54-97
59-96

AVEC LE MINIMUM DE FRAIS, toutes les formalités et démarches sont évitées aux familles. Incinérations, Exhumations, Embaumements, Réglemens de convois et cérémonies de tous cultes.

Acquisition de terrains. Construction de sépultures, Monuments tous genres, Gravure d'inscriptions, Aggrandissement de tous caveaux

CONDITIONS SPÉCIALES AUX FAMILLES DES LIQUEURS